

La violence fondée sur le sexe : les agressions sexuelles et les agressions physiques dans les territoires du Canada, 2018

par Samuel Perreault

Date de diffusion : le 2 décembre 2020



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2020

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

La violence fondée sur le sexe : les agressions sexuelles et les agressions physiques dans les territoires du Canada, 2018 : faits saillants

- Environ le tiers des personnes résidant dans les territoires (35 % des femmes, 31 % des hommes) ont déclaré avoir été victimes d'une agression physique ou sexuelle avant l'âge de 15 ans, un peu plus de la moitié l'ont été depuis l'âge de 15 ans (52 % des femmes, 54 % des hommes) et 8 % (tant les femmes que les hommes) l'ont été au cours des 12 mois précédant l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.
- Dans les territoires, les femmes étaient trois fois plus susceptibles que les hommes d'avoir été victimes d'agression sexuelle au cours de leur vie et six fois plus susceptibles de l'avoir été durant les 12 mois précédant l'enquête. Les hommes étaient cependant plus susceptibles d'avoir été victimes d'agression physique au cours de leur vie.
- Les femmes LGBTQ2+ et les femmes ayant une incapacité physique ou mentale étaient plus susceptibles que les autres femmes d'avoir été victimes d'agression sexuelle au cours de leur vie.
- Dans les territoires, les personnes ayant subi des pratiques parentales sévères ou de la violence durant leur enfance étaient plus susceptibles de déclarer avoir été victimes d'au moins une agression physique ou sexuelle depuis l'âge de 15 ans que les personnes n'ayant pas subi de tels comportements durant leur enfance.
- Comparativement aux femmes qui n'avaient pas été victimes d'une agression physique ou sexuelle depuis l'âge de 15 ans, les femmes qui avaient subi une telle agression étaient environ trois fois plus susceptibles de déclarer avoir un mauvais état de santé mentale et d'avoir déjà eu une consommation problématique d'alcool. Elles étaient aussi environ deux fois plus susceptibles de consommer du cannabis et de s'être déjà retrouvées sans logement.
- La majorité des victimes d'une agression physique ou sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête ont dit que l'agresseur était un homme. Alors que les hommes victimes d'agression physique ont surtout été agressés par une ou par plusieurs personnes inconnues, la plupart des femmes ont été agressées par une ou par plusieurs personnes qu'elles connaissaient.
- Environ le tiers des victimes d'agression physique et 13 % des victimes d'agression sexuelle ont indiqué que l'incident de victimisation le plus grave survenu au cours des 12 mois précédant l'enquête avait été signalé à la police.
- Dans l'ensemble, la majorité des personnes vivant dans les territoires avaient des attitudes favorables à l'égard de l'égalité des genres et désapprouvaient la violence fondée sur le sexe. Les femmes étaient toutefois un peu plus susceptibles que les hommes d'adopter de telles attitudes.

La violence fondée sur le sexe : les agressions sexuelles et les agressions physiques dans les territoires du Canada, 2018

par Samuel Perreault, Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités

Le Canada reconnaît pour tous le droit à l'égalité et le droit de vivre en sécurité. Or, un grand nombre de personnes au Canada subissent certaines formes de violence en raison de leur genre, de la manière dont elles expriment cette identité de genre¹ ou dont elle est perçue, ce qui est défini comme de la violence fondée sur le sexe (Femmes et Égalité des genres Canada, 2020). Celle-ci englobe, entre autres, un éventail de comportements qui n'atteignent pas tous le seuil de l'acte criminel. Bien que la violence fondée sur le sexe puisse être interpersonnelle, elle peut aussi s'exprimer et trouver sa source dans les structures et les systèmes sociaux (Jewkes et autres, 2014; Fleming et autres, 2015). Ainsi, il importe de mesurer l'ensemble du continuum de la violence fondée sur le sexe, y compris les expériences de victimisation avec violence au cours de la vie, les expériences de comportements sexuels non désirés, la victimisation en ligne ainsi que les attitudes à l'égard de certains stéréotypes. Alors que les comportements sexuels non désirés ont fait l'objet d'une étude antérieure, cet article de *Juristat* présente les résultats portant sur les agressions sexuelles, les agressions physiques ainsi que les attitudes et croyances à l'égard de la violence fondée sur le sexe.

Le risque de subir des comportements violents n'est pas le même pour tous à l'échelle du pays. Des études antérieures démontrent que les femmes et les personnes LGBTQ2+² sont plus susceptibles d'être victimes d'agression sexuelle que les hommes et les personnes n'étant pas LGBTQ2+ (Jaffray, 2020; Conroy, 2018; Perreault, 2015). Plus particulièrement, les femmes et les jeunes filles vivant dans les territoires subissent un nombre disproportionné de crimes violents (Rotenberg, 2019; Perreault et Simpson, 2016). Plusieurs études ont également souligné les taux de victimisation élevés chez les femmes des Premières Nations, métisses ou inuites³, qui représentent une proportion importante⁴ des femmes vivant dans les territoires (Boyce, 2016; Brennan, 2011; Perreault, 2011). Une récente étude a aussi fait état d'une prévalence plus élevée de la victimisation avec violence chez les Autochtones LGBTQ2+ (Jaffray, 2020). En outre, le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a souligné que les violations persistantes et délibérées des droits de la personne et des droits des Autochtones, et les abus qui en découlent, sont à l'origine des taux élevés de violence envers les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQ2IA autochtones (Femmes et filles autochtones disparues et assassinées, 2019).

En plus de présenter un risque de victimisation accru, les victimes de violence vivant en milieu éloigné ou isolé font face à des défis supplémentaires en raison de leur situation géographique. Un rapport des Nations Unies a relevé divers éléments contextuels exacerbant les enjeux de violence auxquels font face les femmes et les jeunes filles vivant dans les territoires. Ces éléments comprenaient entre autres l'accès facile aux armes, le faible accès aux services juridiques, un transport public et des services de garde limités, la situation économique difficile et la pauvreté, le faible accès aux services pour les femmes (p. ex. refuges pour femmes, services en santé mentale), la difficulté à conserver la confidentialité des signalements de violence, ainsi que l'isolement social, culturel et psychologique (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, 2019).

En 2018, Statistique Canada a mené l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) afin de recueillir davantage de données qui permettraient d'approfondir les connaissances sur la violence fondée sur le sexe au Canada⁵. L'ESEPP s'inscrit dans la *Stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe*⁶ et fournira au gouvernement les données pertinentes, récentes et représentatives nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie.

Mesurer la violence fondée sur le sexe peut être complexe. En effet, les victimes et les agresseurs peuvent ne pas percevoir les causes et motivations profondes, qui peuvent être ancrées dans une culture reproduisant les inégalités de genre (Jewkes et autres, 2014). Les personnes ayant répondu à l'ESEPP ont plutôt été invitées à communiquer leurs expériences de victimisation, et les éléments de contexte de celles-ci, permettant ainsi l'analyse de ces événements sous l'angle de la violence fondée sur le sexe. Contrairement aux enquêtes sur la victimisation précédentes qui se limitent généralement aux actes criminels récents, l'ESEPP permet de mesurer l'ensemble du continuum de la violence fondée sur le sexe, y compris les expériences de victimisation avec violence subies au cours de la vie, les expériences de comportements sexuels non désirés, la victimisation en ligne ainsi que les attitudes à l'égard de certains stéréotypes.

En plus du présent rapport, le Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités de Statistique Canada a aussi publié un rapport faisant état des premiers résultats de l'ESEPP dans les provinces (Cotter et Savage, 2019) de même qu'un rapport portant sur les comportements sexuels non désirés dans les territoires (Perreault, 2020). Le présent rapport se veut un complément de ces rapports, en présentant les premiers résultats de l'ESEPP portant sur les expériences des personnes résidentes des territoires en matière d'agressions physiques et sexuelles, ainsi que leurs attitudes et croyances à l'égard de la violence fondée sur le sexe. Les résultats sont fondés sur les réponses fournies par plus de 2 500 personnes auxquelles on a attribué un poids personnel afin que les réponses représentent les personnes de 15 ans et plus vivant dans les territoires. Le présent article repose sur une approche comparative entre les genres qui tient compte, dans la mesure du possible, du recoupement de diverses autres caractéristiques.

Les expériences vécues par les personnes résidentes des territoires en matière d'agressions sexuelles et physiques depuis l'âge de 15 ans

Comme la victimisation criminelle⁷ n'est pas toujours portée à l'attention de la police, les enquêtes fondées sur l'autodéclaration sont un outil essentiel qui permet d'en savoir plus sur la nature et la prévalence de la victimisation au Canada. Dans le cadre de l'ESEPP, on a demandé aux personnes résidentes des territoires de faire état des agressions physiques et sexuelles qu'elles ont subies depuis l'âge de 15 ans, qu'elles aient signalé l'incident à la police ou non. En raison de la nature même de la violence dans le cadre d'une relation intime, ces agressions ont été mesurées séparément et les résultats seront publiés à une date ultérieure. Ainsi, les estimations présentées dans les prochaines sections excluent la violence perpétrée dans le cadre d'une relation intime.

Encadré 1

Mesure de la victimisation avec violence dans le cadre de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés

Les enquêtes fondées sur l'autodéclaration constituent un important complément aux données officielles déclarées par la police sur la criminalité, puisque la majorité des incidents de violence ne sont jamais portés à l'attention de la police. Statistique Canada mesure la victimisation avec violence autodéclarée au Canada depuis le début des années 1990 au moyen de l'Enquête sociale générale (ESG) sur la sécurité des Canadiens (victimisation). Plusieurs cycles de l'ESG ont été menés depuis 1993, et d'importants ajouts y ont été apportés au fil des ans, entre autres des questions sur la violence conjugale et le harcèlement criminel qui ont été adaptées à partir de l'Enquête sur la violence envers les femmes de 1993.

L'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) a été élaborée afin d'élargir la base de connaissances tirées de l'ESG et d'accroître les connaissances concernant la violence fondée sur le sexe au Canada. À cette fin, on a intégré à l'ESEPP bon nombre de questions et de concepts semblables à ceux de l'ESG, tout en élargissant, en y ajoutant ou en y révisant des sections afin de combler des lacunes en matière de connaissances sur la violence fondée sur le sexe au Canada.

L'ESEPP sert aussi à mesurer la victimisation survenue depuis l'âge de 15 ans, ce que l'ESG ne permet pas de mesurer. Les cinq questions suivantes sur les expériences d'agression physique et d'agression sexuelle vécues depuis l'âge de 15 ans font partie de l'ESEPP :

Aggression physique

- Depuis l'âge de 15 ans, avez-vous été agressé par quelqu'un; c'est-à-dire menacé, frappé, giflé, poussé, empoigné, ou encore blessé par une arme à feu ou battu?
- Depuis l'âge de 15 ans, a-t-on menacé de vous frapper ou de vous attaquer, ou vous a-t-on menacé avec une arme?

Aggression sexuelle

- Depuis l'âge de 15 ans, quelqu'un s'est-il livré à des attouchements sexuels non désirés sur vous; c'est-à-dire qu'il vous a touché, empoigné, agrippé, embrassé ou caressé contre votre gré?
- Depuis l'âge de 15 ans, est-ce que quelqu'un, y compris les personnes qui font ou non partie de votre famille, vous a forcé ou a essayé de vous forcer à vous livrer à une activité sexuelle non désirée en vous menaçant, en vous maintenant en place ou en vous blessant d'une quelconque façon?
- Depuis l'âge de 15 ans, est-ce que quelqu'un vous a obligé à vous livrer à une activité sexuelle à laquelle vous ne pouviez pas consentir; c'est-à-dire que vous étiez sous l'effet d'une drogue, de l'alcool ou manipulé ou forcé d'une autre façon que physiquement?

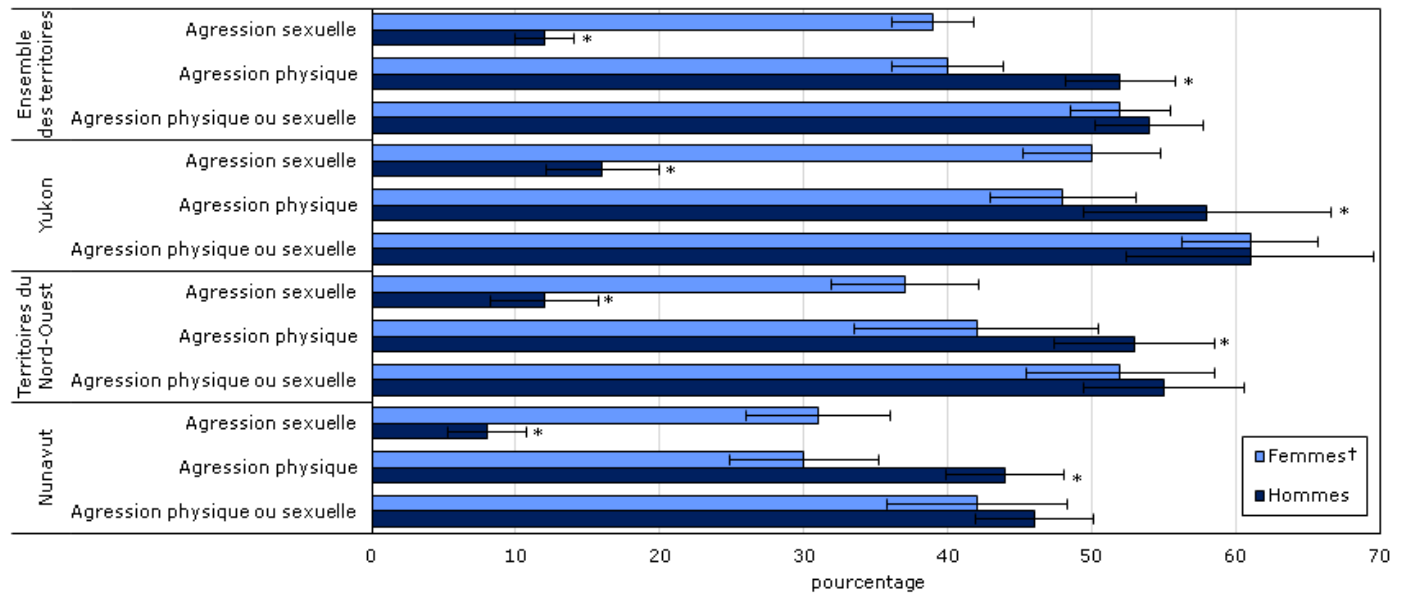
Il est à noter qu'en raison de la nature même de la violence dans le cadre d'une relation intime, celle-ci a été mesurée à partir d'un ensemble de questions plus élargi. Les résultats concernant la violence commise par un partenaire intime seront publiés ultérieurement et sont exclus de la présente analyse.

Près de 4 femmes sur 10 ont été agressées sexuellement depuis l'âge de 15 ans

Environ 50 000 personnes, soit un peu plus de la moitié (53 %) des personnes résidant dans les territoires, ont déclaré avoir été victimes d'au moins une agression, physique ou sexuelle, depuis l'âge de 15 ans. Contrairement à ce qui a été observé dans les provinces, où les femmes étaient un peu plus susceptibles de déclarer avoir été victimes d'agression à un moment ou un autre depuis l'âge de 15 ans, les femmes (52 %) et les hommes (54 %) vivant dans les territoires ont été victimes d'une telle agression dans des proportions relativement semblables, représentant environ 24 000 femmes et 26 000 hommes (tableau 1, graphique 1).

Graphique 1
Victimisation avec violence depuis l'âge de 15 ans, selon le territoire et le genre, 2018

Territoire et type d'agression



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p < 0,05)

† catégorie de référence

Note : Exclut la violence dans le cadre d'une relation intime, dont les résultats seront publiés ultérieurement. Le territoire désigne le territoire de résidence actuel du répondant; par conséquent les données présentées pour un territoire peuvent comprendre les expériences de victimisation qui se sont produites dans d'autres provinces ou territoires. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins qu'elles représentent au moins 5 % des réponses totales.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Bien que la proportion de femmes et d'hommes ayant été victimes d'une agression physique ou sexuelle soit similaire dans l'ensemble, on observe toutefois une différence notable quant au type d'agression subie. Les femmes (39 %) étaient environ trois fois plus nombreuses que les hommes (12 %) à avoir été agressées sexuellement au moins une fois depuis l'âge de 15 ans, soit environ 18 000 femmes comparativement à environ 6 000 hommes. En revanche, les hommes (52 %) étaient un peu plus nombreux que les femmes (40 %) à avoir été victimes d'une agression physique, soit environ 25 000 hommes comparativement à environ 18 000 femmes (tableau 1).

Le Nunavut enregistre la plus faible proportion de personnes qui ont été victimes d'une agression depuis l'âge de 15 ans

Dans chaque territoire, la proportion de femmes ayant été victimes d'une agression sexuelle ou physique depuis l'âge de 15 ans était, dans l'ensemble, comparable à la proportion correspondante chez les hommes. Dans tous les territoires, les femmes étaient cependant nettement plus susceptibles que les hommes d'avoir déjà été victimes d'une agression sexuelle.

Bien que la tendance globale était la même dans tous les territoires, on constate cependant des différences entre les territoires quant aux proportions de personnes ayant été victimes d'au moins une agression depuis l'âge de 15 ans. Ainsi, selon les données de l'ESEPP, les personnes résidant au Nunavut étaient moins susceptibles de déclarer avoir été victimes d'au moins une agression depuis l'âge de 15 ans (tableau 2, graphique 1). Ces résultats contrastent avec les données policières, selon lesquelles le Nunavut affichait, en 2018, les taux de voies de fait graves et d'agressions sexuelles les plus élevés parmi les territoires (Moreau, 2019).

Plus précisément, 42 % des femmes et 46 % des hommes du Nunavut ont été victimes d'une agression depuis l'âge de 15 ans. En comparaison, au Yukon, où l'on a enregistré la plus forte proportion de personnes qui ont été victimes d'une telle agression, ce sont 61 % des hommes et 62 % des femmes qui ont déclaré avoir été victimes d'au moins une agression depuis l'âge de 15 ans.

De plus, on observe cette tendance pour tous les types d'agressions. Par exemple, 30 % des femmes et 44 % des hommes du Nunavut ont été victimes d'une agression physique au moins une fois depuis l'âge de 15 ans, alors que ces proportions étaient de 40 % et de 52 % à l'échelle des territoires. De même, 31 % des femmes et 8 % des hommes au Nunavut ont été agressés sexuellement au moins une fois depuis l'âge de 15 ans, comparativement à 39 % et à 12 %, respectivement, à l'échelle des territoires.

La plus faible prévalence de victimisation depuis l'âge de 15 ans était surtout attribuable à la prévalence relativement faible enregistrée dans les plus petites collectivités du Nunavut. Par exemple, 58 % des résidents d'Iqaluit et 56 % des résidents de Rankin Inlet ont déclaré avoir subi une agression physique ou sexuelle depuis l'âge de 15 ans, comparativement à 37 % des résidents des autres plus petites collectivités du Nunavut. On observe cette tendance autant chez les femmes que chez les hommes, et ce, pour tous les types d'agressions. Au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, de telles différences n'étaient toutefois pas observées entre les capitales et les plus petites collectivités.

Prévalence plus élevée de la victimisation avec violence chez les personnes ayant une incapacité

Plusieurs études antérieures ont révélé que les personnes s'identifiant à certains groupes de population — y compris les personnes LGBTQ2+, les Autochtones, les personnes ayant une incapacité et les jeunes — sont davantage exposées à la victimisation criminelle (Jaffray, 2020; Simpson, 2018; Conroy et Cotter, 2017; Perreault, 2015; Beauchamp, 2008), y compris dans les territoires (Perreault et Simpson, 2016).

Les données de l'ESEPP portant sur la victimisation criminelle depuis l'âge de 15 ans révèlent un portrait plutôt nuancé : plusieurs groupes de population ont effectivement été davantage la cible d'agressions que la moyenne, mais d'autres non.

Ainsi, on observe des proportions plus élevées de victimes parmi les femmes et les hommes ayant une incapacité physique ou mentale (67 %, tant chez les femmes que chez les hommes) que parmi les femmes et les hommes n'ayant aucune incapacité (42 % et 48 %, respectivement). La tendance était par ailleurs la même pour chacun des types d'agressions (tableau 3).

Les femmes LGBTQ2+ ont également déclaré avoir été victimes d'agression dans une proportion plus élevée que les femmes n'étant pas LGBTQ2+ (70 % par rapport à 52 %). À l'instar de ce que l'on observe chez les personnes ayant une incapacité, la tendance était la même, peu importe le type d'agression. Ainsi, 59 % des femmes LGBTQ2+ ont indiqué avoir été victimes d'au moins une agression physique depuis l'âge de 15 ans et 63 % ont déclaré avoir été victimes d'une agression sexuelle. Parmi les femmes n'étant pas LGBTQ2+, ces proportions étaient de 40 % et de 39 %, respectivement.

Des études précédentes ont montré que des personnes dont l'identité recoupe différents groupes de population pouvaient être davantage susceptibles de faire face à des comportements violents ou inappropriés (Perreault, 2020; Crenshaw, 1994), une tendance qui s'observe chez certaines personnes vivant dans les territoires. Par exemple, 75 % des personnes LGBTQ2+ ayant une incapacité ont été victimes d'une agression, physique ou sexuelle, depuis l'âge de 15 ans, comparativement à 45 % des personnes n'étant pas LGBTQ2+ et n'ayant aucune incapacité. De même, près des deux tiers (64 %) des femmes des Premières Nations ayant une incapacité ont été agressées sexuellement au moins une fois depuis l'âge de 15 ans, comparativement à 38 % des femmes non autochtones n'ayant aucune incapacité physique ou mentale.

Alors que les personnes s'identifiant à certains groupes de population étaient plus susceptibles de déclarer avoir été victimes d'une agression depuis l'âge de 15 ans, d'autres, au contraire, l'étaient moins. C'est le cas plus précisément des personnes faisant partie des groupes désignés comme minorités visibles⁸. Les femmes et les hommes vivant dans les territoires et faisant partie des groupes désignés comme minorités visibles ont déclaré avoir été victimes d'une agression au cours de leur vie dans des proportions (27 % et 35 %, respectivement) qui étaient près de la moitié de celles enregistrées par les femmes et les hommes ne faisant pas partie des groupes désignés comme minorités visibles (55 % et 56 %, respectivement). Encore une fois, la tendance était similaire pour chaque type d'agression, sauf en ce qui concerne l'agression sexuelle chez les hommes, où la proportion de victimes faisant partie d'un groupe de population désigné comme minorité visible était semblable à celle enregistrée chez les victimes ne faisant pas partie d'un groupe désigné comme minorité visible.

Les Inuits sont moins susceptibles de déclarer avoir été victimes d'agression depuis l'âge de 15 ans que les non-Autochtones

Les Premières Nations, les Métis et les Inuits représentent environ la moitié des personnes habitant dans les territoires. Au Nunavut, cette proportion atteint même plus de 80 %. Plusieurs études ont révélé que les femmes autochtones affichent des taux de victimisation plus élevés que les femmes non autochtones, notamment dans les territoires (Perreault et Simpson, 2016; Boyce, 2016). Ces taux de victimisation plus élevés pourraient être en partie attribuables à différents facteurs liés à la colonisation, dont l'érosion de la culture d'origine, le déplacement des communautés et le dénuement économique (Firestone et autres, 2015); de même que les traumatismes intergénérationnels relatifs aux expériences d'abus et de négligence liés aux pensionnats autochtones (Elias et autres, 2012).

Cependant, dans les territoires, les données de l'ESEPP révèlent de plus faibles proportions d'Autochtones (49 %) que de non-Autochtones (57 %) ayant déclaré avoir été victimes d'agression depuis l'âge de 15 ans. Cette situation était surtout attribuable aux proportions d'Inuits ayant été victimes d'agression, les femmes (41 %) comme les hommes (42 %), qui étaient bien inférieures à celles enregistrées chez les non-Autochtones (56 % et 58 %, respectivement) — on observe cette tendance tant pour les agressions sexuelles que pour les agressions physiques.

Cette plus faible prévalence chez les Inuits est d'ailleurs directement liée à la plus faible prévalence observée dans les plus petites collectivités du Nunavut. Dans ce territoire, un peu plus du tiers (37 %) des Inuits résidant dans les collectivités autres que celles d'Iqaluit et de Rankin Inlet ont déclaré avoir subi une agression physique ou sexuelle depuis l'âge de 15 ans. À Iqaluit, cette proportion s'élevait à 50 %, soit une proportion plus élevée que celle observée dans les plus petites collectivités, mais qui demeurait néanmoins inférieure à celle notée chez les non-Autochtones résidant à Iqaluit (66 %).

Les Métisses des territoires étaient également moins susceptibles que les femmes non autochtones de déclarer avoir été victimes d'agression sexuelle depuis l'âge de 15 ans. Dans l'ensemble toutefois, les femmes et les hommes des Premières Nations (60 % et 66 %, respectivement) et métis (51 % et 45 %, respectivement) ont déclaré avoir été victimes d'agression depuis l'âge de 15 ans dans des proportions relativement comparables à celles enregistrées parmi les non-Autochtones (56 % et 58 %, respectivement)⁹.

Il convient cependant de souligner que les résultats portant sur la victimisation depuis l'âge de 15 ans chez les non-Autochtones contrastent avec la situation observée dans les provinces (voir Cotter et Savage, 2019). Parmi les non-Autochtones, la proportion de personnes ayant été victimes d'agression depuis l'âge de 15 ans était nettement plus élevée dans les territoires que dans les provinces (57 % des femmes et 58 % des hommes résidant dans les territoires, comparativement à 38 % des femmes et 35 % des hommes vivant dans les provinces). En revanche, parmi les Autochtones habitant dans les provinces, 55 % des femmes et des hommes ont déclaré avoir été victimes d'agression depuis l'âge de 15 ans, soit des proportions relativement semblables à celles enregistrées parmi les Autochtones résidant dans les territoires.

Enfin, certaines études ont révélé que l'historique de violence découlant de la colonisation et des pensionnats autochtones aurait pu mener à une certaine normalisation de la violence chez les Inuites (Brassard et autres 2015; Williams, 2019). Il est donc possible que ces dernières aient sous-déclaré certaines agressions de moindre gravité ou remontant à de nombreuses années, d'autant plus que la mesure d'événements survenus au cours de la vie peut particulièrement être touchée par des biais de mémoire (Sutton, 2010; Glasner et van der Wander, 2007; Yoshima et Gillespie, 2002; Desai et Saltzman, 2001). Par ailleurs, lorsqu'il est question des agressions plus récentes (survenues au cours des 12 mois précédents l'enquête), 8,4 % des Inuites et 6,9 % des femmes non autochtones ont déclaré avoir été victimes d'agression, une différence qui n'est cependant pas statistiquement significative.

Les personnes ayant subi de la violence ou fait l'objet de pratiques parentales sévères durant l'enfance sont plus nombreuses à avoir été victimes d'agression physique ou d'agression sexuelle à l'âge adulte

Plusieurs études ont démontré une association entre le fait d'avoir subi de la violence pendant l'enfance et un risque accru de victimisation une fois à l'âge adulte (Burczycka et Conroy, 2017; Perreault, 2015). Les données de l'ESEPP semblent confirmer cette association, et tout particulièrement pour ce qui est de la probabilité d'avoir été victime d'agression sexuelle depuis l'âge de 15 ans.

Par exemple, parmi les personnes ayant fait l'objet de pratiques parentales sévères¹⁰, un peu plus de la moitié des femmes (51 %) et environ 1 homme sur 6 (17 %) ont été victimes d'au moins une agression sexuelle depuis l'âge de 15 ans. En comparaison, ces proportions étaient de 19 % et de 4 %, respectivement, chez les personnes n'ayant pas fait l'objet de pratiques parentales sévères (tableau 3).

La tendance était semblable en ce qui a trait à l'agression physique. Les femmes (49 %) et les hommes (61 %) ayant fait l'objet de pratiques parentales sévères ont déclaré avoir été victimes d'agression physique dans des proportions environ deux fois plus élevées que les femmes (24 %) et les hommes (35 %) n'ayant pas fait l'objet de pratiques parentales sévères.

Dans l'ensemble, plus des trois quarts (76 %) des personnes ayant subi de la violence physique ou sexuelle durant l'enfance (avant l'âge de 15 ans), et près des deux tiers (64 %) de celles ayant fait l'objet de pratiques parentales sévères ont été victimes d'au moins une agression depuis l'âge de 15 ans. Ces chiffres sont par ailleurs quasi identiques chez les femmes et les hommes.

Les antécédents de victimisation criminelle sont souvent associés à d'autres enjeux sociaux ou de santé

Il a été démontré par le passé que la victimisation criminelle était souvent associée à d'autres enjeux sociaux ou de santé, tels qu'un mauvais état de santé ou une consommation excessive d'alcool (Perreault, 2015; Andersen et autres, 2014; Hughes et autres, 2014). Les données de l'ESEPP viennent confirmer que les personnes ayant été victimes d'une agression physique ou sexuelle depuis l'âge de 15 ans sont plus susceptibles de déclarer avoir été confrontées à certains enjeux sociaux ou de santé (ou de l'être actuellement). Il convient toutefois de souligner que ces données ne permettent pas d'établir de lien de cause à effet; il est impossible de déterminer si les expériences de victimisation sont la cause des autres enjeux sociaux ou de santé (p. ex. consommer de l'alcool ou des drogues afin de composer avec les expériences de

violence), ou si ces enjeux peuvent contribuer à accroître l'exposition à la violence, ou encore de déterminer si la victimisation et les autres enjeux ont simplement des racines communes.

Ainsi, les personnes ayant été victimes d'agression depuis l'âge de 15 ans étaient davantage susceptibles de juger de façon négative leur état de santé physique ou mentale. Près de 1 femme sur 5 (19 %) ayant été victime d'une agression depuis l'âge de 15 ans jugeait son état de santé physique passable ou mauvais, comparativement à 12 % des femmes n'ayant jamais été victimes d'une telle agression. La différence était encore plus marquée pour ce qui est de la santé mentale (27 % par rapport à 10 %).

De même, près du tiers (31 %) des femmes ayant été victimes d'une agression ont dit que leur consommation d'alcool a déjà été la source d'ennuis avec leur entourage, et une proportion semblable (32 %) s'est déjà retrouvée sans logement. Chez les femmes n'ayant jamais été victimes d'agression, ces proportions étaient de 12 % et de 14 %, respectivement. Par ailleurs, ces proportions étaient à peu près identiques, peu importe le type d'agression (c.-à-d. physique ou sexuelle) subie (tableau 4).

Chez les hommes, la tendance était similaire, quoiqu'on observe peu de différences pour ce qui est de l'état de santé physique. Les hommes ayant été victimes d'agression étaient néanmoins bien plus susceptibles que les hommes n'ayant pas été victimes d'agression d'avoir déjà eu une consommation d'alcool ayant été la source de problèmes avec leur entourage, d'avoir consommé des drogues illicites au cours des 12 mois précédents ou de s'être déjà retrouvés sans logement.

Les expériences vécues par les personnes résidentes des territoires en matière d'agressions sexuelles et physiques au cours des 12 mois précédant l'enquête

En plus de mesurer la victimisation criminelle subie depuis l'âge de 15 ans, l'ESEPP comprenait des questions au sujet des expériences d'agressions sexuelles et d'agressions physiques subies au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Les femmes sont six fois plus susceptibles que les hommes d'avoir été victimes d'agression sexuelle

Dans l'ensemble, environ 7 300 personnes résidentes des territoires âgées de 15 ans et plus, soit 7,8 % des personnes vivant dans les territoires, ont déclaré avoir subi au moins une agression, sexuelle ou physique, au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cette proportion était identique chez les femmes et les hommes (tableau 1).

Parmi les deux types d'agressions, l'agression physique était la plus fréquemment déclarée, tant par les femmes (5,5 %) que par les hommes (7,2 %). L'agression sexuelle était un peu moins souvent déclarée, particulièrement chez les hommes. Ainsi, 3,6 % des femmes ont déclaré avoir subi une agression sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête, soit une proportion six fois supérieure à celle enregistrée chez les hommes (0,6 %).

Les jeunes célibataires, les personnes LGBTQ2+ et les personnes ayant une incapacité sont plus à risque de subir une agression

Comme c'était le cas pour la victimisation subie depuis l'âge de 15 ans, certaines personnes étaient davantage susceptibles de déclarer avoir été victimes d'une agression au cours des 12 mois précédant l'enquête. Par exemple, les jeunes de 15 à 24 ans étaient environ trois fois plus nombreux que les personnes de 45 ans et plus à déclarer avoir été victimes d'agression, physique ou sexuelle, au cours des 12 mois précédant l'enquête (13,9 % par rapport à 4,3 %). Ces proportions étaient par ailleurs relativement semblables chez les femmes (14,6 % par rapport à 3,7 %) et les hommes (13,1 % par rapport à 4,9 %). De même, les personnes célibataires, dont plusieurs sont aussi des jeunes, étaient également environ trois fois plus susceptibles que les personnes mariées ou vivant en union libre d'avoir subi une agression physique ou sexuelle (14,0 par rapport à 4,8 %) (tableau 5).

Bien que cette tendance s'observait tant en ce qui concerne les agressions physiques que les agressions sexuelles, la différence entre les jeunes ou les personnes célibataires, d'une part, et les personnes de 45 ans et plus ou les personnes mariées ou vivant en union libre, d'autre part, était un peu plus marquée en ce qui a trait aux agressions sexuelles. Par exemple, dans les territoires, les femmes de 15 à 24 ans étaient près de six fois plus susceptibles que les femmes de 45 ans et plus de déclarer avoir été victimes d'une agression sexuelle au cours des 12 mois précédant l'enquête (7,7 % par rapport à 1,4 %). Cette tendance s'observait également chez les femmes célibataires, qui ont déclaré avoir été victimes d'une agression sexuelle dans une proportion cinq fois plus élevée que les femmes mariées ou vivant en union libre (7,9 % par rapport à 1,7 %).

Comme il a été constaté pour la victimisation depuis l'âge de 15 ans, les personnes ayant une incapacité physique ou mentale étaient plus susceptibles que les personnes n'ayant aucune incapacité d'avoir été victimes d'une agression au cours des 12 mois précédant l'enquête, et plus particulièrement les femmes. Ainsi, 12,5 % des femmes ayant une incapacité ont subi une agression physique ou sexuelle, comparativement à 4,6 % des femmes n'ayant aucune incapacité. Cette tendance s'observait tant pour les agressions physiques que pour les agressions sexuelles. Par exemple, parmi les femmes ayant une incapacité

physique ou mentale, 8,8 % ont été victimes d'une agression physique et 5,8 % ont été victimes d'une agression sexuelle. En comparaison, ces proportions étaient de 3,3 % et de 2,1 %, respectivement, chez les femmes n'ayant aucune incapacité.

De même, les personnes LGBTQ2+ ont déclaré avoir subi une agression dans une proportion environ deux fois plus élevée que leurs homologues n'étant pas LGBTQ2+ (16,9 % par rapport à 7,5 %). Cependant, lorsqu'on prenait en compte différents facteurs (voir l'encadré 2), le fait d'être une personne LGBTQ2+ n'était pas associé à une probabilité plus élevée d'avoir été victime d'une agression physique ou sexuelle. Ainsi, la victimisation plus élevée observée chez les personnes LGBTQ2+ pourrait plutôt être en partie liée à d'autres caractéristiques, comme le fait que plusieurs personnes LGBTQ2+ sont jeunes ou célibataires — deux groupes de population davantage susceptibles de déclarer avoir été victimes d'une agression.

Le fait d'avoir subi des pratiques parentales sévères et le fait de consommer de l'alcool ou des drogues sont associés à des proportions plus élevées de victimisation

Le fait d'avoir subi des pratiques parentales sévères était associé à une plus grande probabilité de déclarer avoir été victime d'une agression depuis l'âge de 15 ans, et cette constatation est également valide pour ce qui est d'avoir été victime d'une agression au cours des 12 mois précédant l'enquête (9,8 % par rapport à 3,7 % des personnes n'ayant pas fait l'objet de pratiques parentales sévères). Ces proportions étaient par ailleurs presque identiques chez les femmes et les hommes, peu importe le type d'agression subie. Par exemple, 6,5 % des femmes ayant fait l'objet de pratiques parentales sévères ont déclaré avoir été victimes d'une agression physique au cours des 12 mois précédant l'enquête, comparativement à 3,4 % des femmes n'ayant pas fait l'objet de pratiques parentales sévères (tableau 5).

La consommation excessive d'alcool — soit le fait d'avoir pris, en une même occasion, au moins 5 consommations pour les hommes ou 4 consommations pour les femmes — de même que la consommation de cannabis ou de drogues illicites étaient aussi associées à des proportions plus élevées de victimisation criminelle.

Plus précisément, les femmes (15,6 %) et les hommes (13,9 %) vivant dans les territoires qui ont déclaré au moins une consommation excessive d'alcool par mois étaient environ trois fois plus susceptibles d'indiquer avoir subi au moins une agression que les femmes (5,3 %) ou que les hommes (4,5 %) ayant déclaré moins d'une consommation excessive par mois. On observe cette tendance tant pour l'agression physique que pour l'agression sexuelle.

De même, les femmes (26,9 %) et les hommes (31,5 %) ayant consommé des drogues illicites au cours des 12 mois précédant l'enquête ont déclaré avoir été victimes d'une agression physique ou sexuelle dans des proportions plus élevées que les femmes (7,2 %) et les hommes (6,3 %) n'ayant pas consommé de drogues.

Comme il a été mentionné précédemment, il est difficile, à partir des données de l'ESEPP, d'établir un lien de cause à effet entre la consommation d'alcool ou de drogues et un risque accru de victimisation. L'association entre la victimisation et la consommation demeure même lorsque l'on tient compte d'autres facteurs, comme l'âge, l'état matrimonial ou les antécédents de pratiques parentales sévères (voir l'encadré 2). Cependant, la consommation d'alcool ou de drogues peut parfois faire suite à la victimisation, et non la précéder.

Ainsi, on a demandé aux personnes ayant subi une agression et consommé de l'alcool ou des drogues si leur consommation était un moyen de composer avec les répercussions de la victimisation. Environ 1 victime sur 7 (14 %) a déclaré que la consommation d'alcool ou de drogues était pour elle une façon de composer avec la victimisation dont elle a fait l'objet au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cette proportion était par ailleurs relativement semblable chez les femmes (17 %) et chez les hommes (13 %). Elle était aussi similaire selon le type d'agression subie. Par exemple, 28 % des femmes victimes d'agression physique et 19 % des femmes victimes d'agression sexuelle ont dit que leur consommation d'alcool ou de drogues était un moyen de composer avec les répercussions de l'agression¹¹.

Encadré 2**Analyse multivariée des caractéristiques associées au risque de victimisation criminelle chez les femmes et les hommes vivant dans les territoires**

Bien qu'il soit utile et pertinent de déterminer la prévalence globale chez certains groupes, il est également essentiel de reconnaître les recouvrements de nombreux aspects de l'identité d'une personne ainsi que l'incidence que ces recouvrements peuvent avoir sur le risque d'être l'objet de victimisation. Plus précisément, certaines caractéristiques sont étroitement liées, comme l'âge et le fait d'être aux études, et il est important de comprendre quelles caractéristiques prises isolément ont le plus d'effet sur le niveau de risque auquel est exposée une personne. À cette fin, des modèles de régression logistique distincts ont été créés afin de déterminer les caractéristiques qui continuaient d'avoir une incidence sur le risque d'agression, après la neutralisation de l'effet d'autres facteurs (modèle 1; modèle 2; modèle 3).

Après avoir pris en compte les principaux facteurs d'intérêt, les six facteurs suivants demeuraient significativement associés à la probabilité de subir une agression : l'âge (le risque diminuant pour chaque année d'âge supplémentaire), le fait d'être célibataire, le fait d'avoir une incapacité physique ou mentale, le fait d'avoir subi des pratiques parentales sévères, le fait d'avoir au moins une consommation excessive d'alcool par mois et le fait de consommer des drogues illicites.

Tableau de l'encadré 2**Modèles de régression logistique: Probabilité de victimisation avec violence au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre, territoires, 2018**

Certaines caractéristiques	Total (modèle 1)			Femmes (modèle 2)			Hommes (modèle 3)		
	Rapport de cotes	Intervalle de confiance de 95 % de à		Rapport de cotes	Intervalle de confiance de 95 % de à		Rapport de cotes	Intervalle de confiance de 95 % de à	
Âge	0,98**	0,97	0,99	0,98**	0,96	0,99	0,98**	0,96	0,99
État matrimonial									
Marié, conjoint de fait, séparé, divorcé, veuf	Référence	Référence	ns	ns	ns
Célibataire, jamais marié	2,04**	1,34	3,12	2,27**	1,30	3,97	ns	ns	ns
Incapacité									
Personne ne présentant aucune incapacité	Référence	Référence	ns	ns	ns
Personne ayant une incapacité	1,73**	1,17	2,54	2,42**	1,35	4,34	ns	ns	ns
Subi des pratiques parentales sévères									
Jamais	Référence	Référence	Référence
Au moins une fois	2,63**	1,47	4,68	2,05*	1,07	3,93	2,89*	1,14	7,28
Consommation excessive d'alcool au cours des 12 mois précédant l'enquête									
Jamais ou moins d'une fois par mois	Référence	Référence	Référence
Au moins une fois par mois	2,36***	1,69	3,29	2,49***	1,51	4,11	2,43**	1,42	4,17
Consommation de drogues illicites									
Jamais	Référence	ns	ns	ns	Référence
Au moins une fois	2,25**	1,22	4,14	ns	ns	ns	3,48**	1,59	7,62

... n'ayant pas lieu de figurer

ns non significatif, retiré du modèle

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

Note : Exclut la violence dans le cadre d'une relation intime, dont les résultats seront publiés ultérieurement. Seules les caractéristiques et les regroupements significatifs ont été conservés dans le modèle final. Pour savoir quelles sont les variables et les catégories incluses dans le modèle initial, voir le tableau 5. La variable genre était comprise dans le modèle 1 initial, mais l'effet de celle-ci ne s'est pas avéré statistiquement significatif et la variable a donc été retirée du modèle final.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Les caractéristiques associées à une plus grande probabilité d'avoir subi une agression étaient par ailleurs très semblables chez les femmes et les hommes. Ainsi, tant chez les femmes que les hommes, l'âge, le fait d'avoir subi des pratiques parentales sévères et la consommation excessive d'alcool étaient associés à un risque accru de victimisation. En revanche, la consommation de drogues illicites n'était pas un facteur chez les femmes, alors que le fait d'avoir une incapacité ne constituait pas un facteur chez les hommes.

Caractéristiques des incidents vécus au cours des 12 mois précédant l'enquête

Dans le cadre de l'ESEPP, des questions de suivi ont été posées à propos des agressions physiques ou sexuelles survenues au cours des 12 mois précédant l'enquête. En ce qui concerne les personnes ayant été victimes de violence à plus d'une reprise, des renseignements leur ont été demandés à propos de l'incident le plus grave. Les personnes résidentes des territoires qui ont participé à l'enquête se sont également vu poser des questions sur des renseignements clés relatifs à l'incident le plus grave, tels que les répercussions pour la victime, le lieu de l'incident, la présence d'armes, le signalement à la police et les caractéristiques de la personne à l'origine de l'agression.

Les femmes sont le plus souvent agressées physiquement dans une résidence privée, alors que les hommes sont le plus souvent agressés dans la rue ou dans un autre lieu public

Les caractéristiques des incidents d'agression physique diffèrent légèrement selon le fait que la victime soit une femme ou un homme. Par exemple, les femmes ont le plus souvent déclaré que l'agression physique la plus grave qu'elles aient subie avait eu lieu dans une résidence privée ou ses alentours (43 %). La rue ou un autre lieu public (23 %) ou un commerce ou un établissement institutionnel (19 %) étaient les autres endroits souvent mentionnés. En comparaison, les hommes ont le plus souvent déclaré que l'agression physique la plus grave était survenue dans la rue ou dans un autre lieu public (50 %) (tableau 6).

Les endroits où les agressions sexuelles sont survenues semblaient cependant plus diversifiés. Ainsi, environ le quart (27 %) des femmes ayant été agressées sexuellement ont indiqué que l'incident le plus grave était survenu dans une résidence privée, alors qu'elles ont été à peu près aussi nombreuses (30 %) à mentionner que l'agression sexuelle la plus grave était survenue dans un commerce ou un établissement institutionnel.

En général, le lieu de l'incident le plus grave n'était pas le lieu de travail de la victime. Ainsi, 78 % des femmes et 84 % des hommes victimes d'une agression physique, de même que 84 % des femmes victimes d'une agression sexuelle, ont dit que l'incident ne s'était pas produit sur leur lieu de travail.

La plupart du temps, l'auteur de l'agression est un homme agissant seul

De nombreuses analyses antérieures ont déjà bien documenté le fait que la majorité des crimes sont commis par des hommes, et le plus souvent par une personne agissant seule (Cotter et Savage, 2019; Perreault et Simpson, 2016; Perreault, 2015). Les données de l'ESEPP dans les territoires confirment à nouveau ce portrait, puisque 87 % des femmes et 79 % des hommes victimes d'une agression physique, et 86 % des femmes victimes d'une agression sexuelle, ont indiqué que l'incident le plus grave avait été commis par une personne ayant agi seule.

De même, 81 % des hommes victimes d'une agression physique ont indiqué que l'auteur de l'incident le plus grave était un homme. Cette proportion était un peu moins élevée chez les femmes victimes d'une agression physique, mais la majorité des victimes ont néanmoins indiqué que l'agression physique la plus grave avait été commise par un ou par plusieurs hommes (60 %). Quant aux femmes victimes d'agression sexuelle, la grande majorité ont mentionné avoir été agressées par un homme (tableau 6).

La majorité des femmes ayant subi une agression physique connaissaient la personne qui a commis l'agression

Malgré le fait que les agressions commises dans le cadre d'une relation intime soient exclues de la présente analyse, les femmes étaient généralement plus susceptibles d'identifier une personne qu'elles connaissaient comme étant à l'origine de l'agression la plus grave. Cette constatation est probablement liée au fait que les agressions physiques visant les femmes surviennent souvent dans un lieu privé.

Les femmes victimes d'une agression physique aux mains d'une personne autre qu'un partenaire intime ont mentionné dans des proportions relativement similaires que la personne ayant commis l'agression la plus grave était une amie ou un ami, une voisine ou un voisin, ou une connaissance (23 %), un membre de la famille (21 %) ou une autre personne qu'elles connaissaient (21 %). Environ le tiers (36 %) des femmes victimes d'une agression sexuelle ont indiqué que la personne ayant commis l'agression était une amie ou un ami, une voisine ou un voisin, ou une connaissance. En revanche, environ le tiers (34 %) des femmes ayant subi une agression physique et 42 % de celles ayant été victimes d'une agression sexuelle ont déclaré que l'agression la plus grave avait été perpétrée par une personne inconnue ou par une personne qu'elles connaissaient de vue seulement. Quant aux hommes victimes d'une agression physique, ceux-ci ont le plus souvent indiqué avoir été agressés par une personne inconnue ou par une personne connue de vue seulement (53 %) (tableau 6).

Dans bien des cas, les victimes considéraient que l'agression la plus grave qu'elles avaient subie au cours des 12 mois précédant l'enquête pouvait être liée à la consommation d'alcool ou de drogues de la personne à l'origine de l'agression. C'était particulièrement le cas des hommes victimes d'une agression physique, dont près des trois quarts (75 %) considéraient l'incident lié à la consommation de la personne les ayant agressés. Les femmes victimes d'une agression physique (49 %) ou d'une agression sexuelle (46 %) étaient aussi relativement nombreuses à croire en un lien entre l'agression et la consommation d'alcool ou de drogues de la personne ayant commis l'agression.

La majorité des incidents n'impliquent pas d'arme ou n'entraînent pas de blessures

Les agressions physiques survenues dans les territoires en 2018 impliquaient rarement une arme ou une blessure. Plus précisément, 28 % des femmes et 34 % des hommes ayant subi une agression physique ont indiqué la présence d'une arme dans l'incident le plus grave. Quant aux femmes victimes d'une agression sexuelle, la plupart (88 %) ont indiqué qu'aucune arme n'était présente (tableau 6).

Ces proportions étaient semblables pour ce qui est des blessures. Environ le tiers des femmes (34 %) et des hommes (35 %) victimes d'une agression physique ont dit avoir subi des blessures en raison l'agression physique la plus grave. Quant aux femmes victimes d'une agression sexuelle, 86 % ont dit ne pas avoir subi de blessures. Enfin, il convient de rappeler que les questions portant sur les caractéristiques des incidents ne concernaient que l'agression physique et l'agression sexuelle la plus grave. Ainsi, les proportions d'incidents impliquant une arme ou des blessures pourraient être légèrement inférieures si l'ensemble des agressions, y compris les moins graves, étaient prises en compte.

La plupart des incidents ne sont pas signalés à la police et peu de victimes ont recours aux services aux victimes

Les enquêtes sur la victimisation comme l'ESG ont maintes fois révélé que seule une faible proportion des incidents de victimisation criminelle est portée à l'attention de la police (Cotter et Savage, 2019; Perreault et Simpson, 2016; Perreault, 2015). Les données de l'ESEPP dans les territoires viennent confirmer ce résultat. Dans l'ensemble, un peu plus de 1 victime d'agression sexuelle sur 8 (13 %) a déclaré que l'incident le plus grave a été porté à l'attention de la police. Quant aux agressions physiques, 39 % des femmes et 32 % des hommes ont dit que l'incident le plus grave avait été signalé à la police (tableau 6).

Tout comme pour les données portant sur les blessures ou la présence d'armes, ces proportions pourraient toutefois être une légère surestimation des réelles proportions d'agressions qui sont signalées à la police. En effet, les répondants ont été questionnés uniquement au sujet de l'incident le plus grave, donc potentiellement plus susceptible d'avoir été signalé à la police que les incidents moins graves.

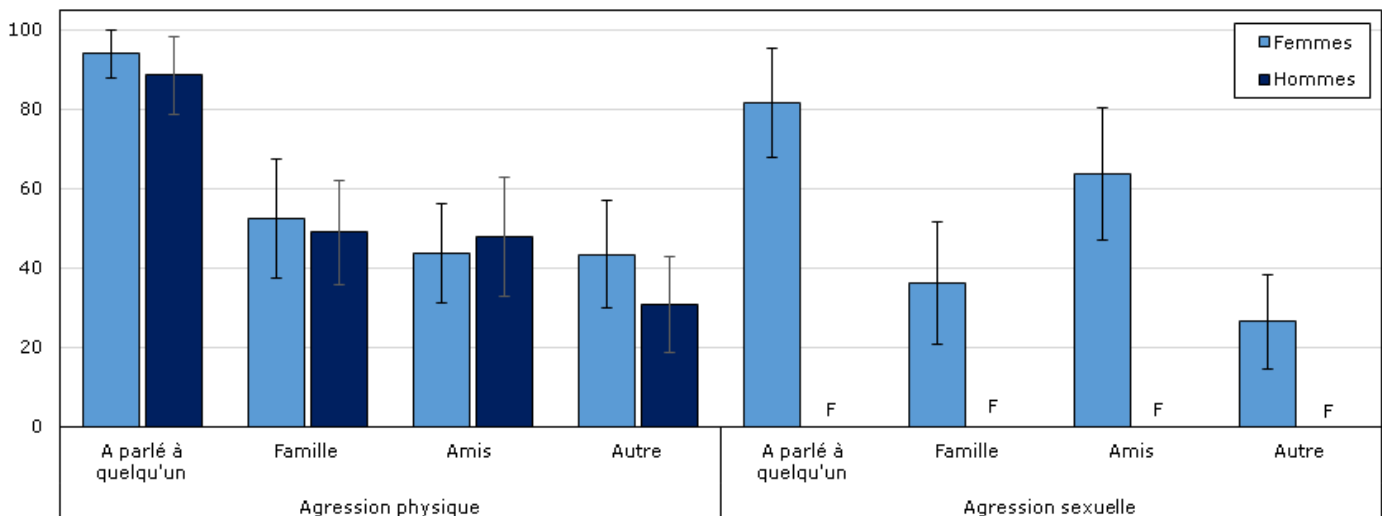
En plus de pouvoir se tourner vers la police, les personnes qui subissent des agressions peuvent aller chercher de l'aide auprès de services spécialisés. Environ 1 femme victime d'une agression sexuelle sur 7 (15 %) et 1 femme victime d'une agression physique sur 5 (23 %) ont indiqué avoir cherché de l'aide auprès de services d'aide aux victimes¹². Quant aux victimes n'ayant pas eu recours à de tels services, la grande majorité ont indiqué ne pas y avoir eu recours parce qu'elles considéraient l'incident trop mineur ou parce qu'elles n'en ressentaient pas le besoin; ces raisons ont été invoquées par 71 % des femmes et 80 % des hommes victimes d'une agression physique¹³.

Si relativement peu de victimes d'agression se tournent vers la police ou les services aux victimes, elles sont toutefois nombreuses à se confier à des personnes de leur entourage. Ainsi, environ la moitié des femmes (52 %) et des hommes (49 %) ont parlé de leur agression physique à un membre de la famille, et des proportions semblables de femmes et d'hommes ont parlé de l'agression à une amie ou un ami (44 % des femmes et 48 % des hommes). De plus, 43 % des femmes et 31 % des hommes ayant subi une agression physique ont parlé de l'incident le plus grave à une autre personne, par exemple un médecin, une infirmière, un avocat, un aîné, un prêtre ou une autre personne (graphique 2).

Graphique 2

Victimes ayant parlé de l'incident d'agression le plus sérieux, selon les personnes à qui elles se sont confiées (excluant la police et les services aux victimes), selon le genre de la victime et le type d'agression, territoires, 2018

pourcentage



F trop peu fiable pour être publié

Note : Exclut la violence dans le cadre d'une relation intime, dont les résultats seront publiés ultérieurement. Les répondants pouvaient donner plus d'une réponse. Dans les cas où une victime avait été victime de plus d'une agression, on lui demandait de fournir des détails uniquement pour l'incident d'agression physique le plus grave et l'incident d'agression sexuelle le plus grave. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins de représenter 5 % ou plus des réponses totales. Aucune des différences entre hommes et femmes présentées dans ce graphique n'est statistiquement significative ($p < 0.05$).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

La majorité (82 %) des femmes victimes d'une agression sexuelle ont également parlé de l'agression la plus grave à une personne. Cependant, alors que les femmes victimes d'une agression physique ont parlé de l'agression à des membres de la famille, à des amis ou à d'autres personnes dans des proportions relativement semblables, les femmes ayant subi une agression sexuelle se sont majoritairement tournées vers une amie ou un ami (64 %). En comparaison, 36 % des femmes victimes d'une agression sexuelle ont parlé de l'agression à un membre de la famille et 27 % en ont parlé à une autre personne.

Une victime d'agression sexuelle sur cinq se fait blâmer

On utilise parfois le terme « victimisation secondaire » pour désigner les reproches faits à la victime ou le fait de lui faire sentir qu'elle est responsable de sa propre victimisation. En effet, l'absence de soutien envers la victime ou les reproches qui lui sont faits peuvent l'amener à se blâmer elle-même, et donc à garder le silence au lieu de se confier à autrui, de signaler l'incident ou de demander de l'aide. Les reproches faits aux victimes peuvent avoir de nombreuses répercussions émotionnelles négatives sur celles-ci, comme avoir une plus grande méfiance à l'égard des autres ou encore souffrir d'anxiété ou de dépression (Harber et autres, 2015).

Au total, 1 femme victime d'agression sexuelle sur 5 (20 %) a déclaré qu'une personne lui avait fait sentir qu'elle était responsable de sa propre victimisation. Chez les femmes victimes d'une agression physique, cette proportion atteignait 29 %, alors qu'elle était de 16 % parmi les hommes victimes d'une agression physique (tableau 6).

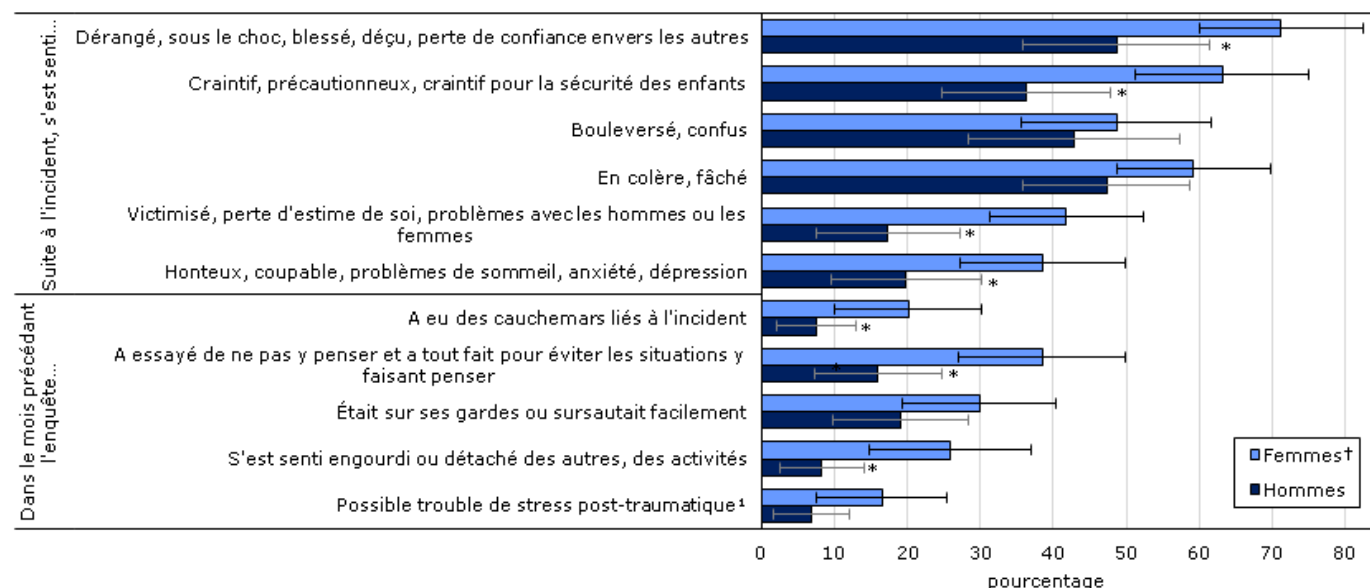
Les femmes ayant subi une agression sont généralement plus susceptibles que les hommes de déclarer avoir des répercussions émotionnelles

La majorité des victimes ont déclaré avoir vécu des répercussions émotionnelles ou psychologiques des suites de l'agression la plus grave. En général, les femmes étaient soit autant susceptibles, soit plus susceptibles que les hommes de déclarer avoir vécu l'une ou l'autre des répercussions énumérées. Par exemple, 63 % des femmes ont dit que l'agression dont elles avaient fait l'objet les avait rendues plus craintives ou précautionneuses, comparativement à 36 % des hommes. De même, 42 % des femmes ont dit que l'agression avait eu une incidence négative sur leur estime de soi, comparativement à 17 % des hommes (graphique 3)¹⁴.

Graphique 3

Répercussions émotionnelles et psychologique de l'incident d'agression physique ou d'agression sexuelle le plus grave, selon le genre, territoires, 2018

Répercussions

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Selon l'outil de dépistage du trouble de stress post-traumatique PC-PTSD (voir Prins et autres, 2003), la présence d'un trouble du stress post-traumatique est fortement soupçonnée lorsqu'une personne répond positivement à 3 des 4 items précédents. Dans les cas où une personne a été victime d'une agression physique et d'une agression sexuelle, la victime doit avoir un TSPT soupçonné en lien avec l'une ou l'autre des agressions pour être comprises dans cette estimation.

Note : Exclut la violence dans le cadre d'une relation intime, dont les résultats seront publiés ultérieurement. Les répondants pouvaient donner plus d'une réponse. Dans les cas où une victime avait été victime de plus d'une agression, on lui demandait de fournir des détails uniquement pour l'incident d'agression physique le plus grave et l'incident d'agression sexuelle le plus grave. Dans les cas où une personne a été victime d'une agression physique et d'une agression sexuelle, les répercussions peuvent être liées à l'une et/ou l'autre des agressions. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins de représenter 5 % ou plus des réponses totales.

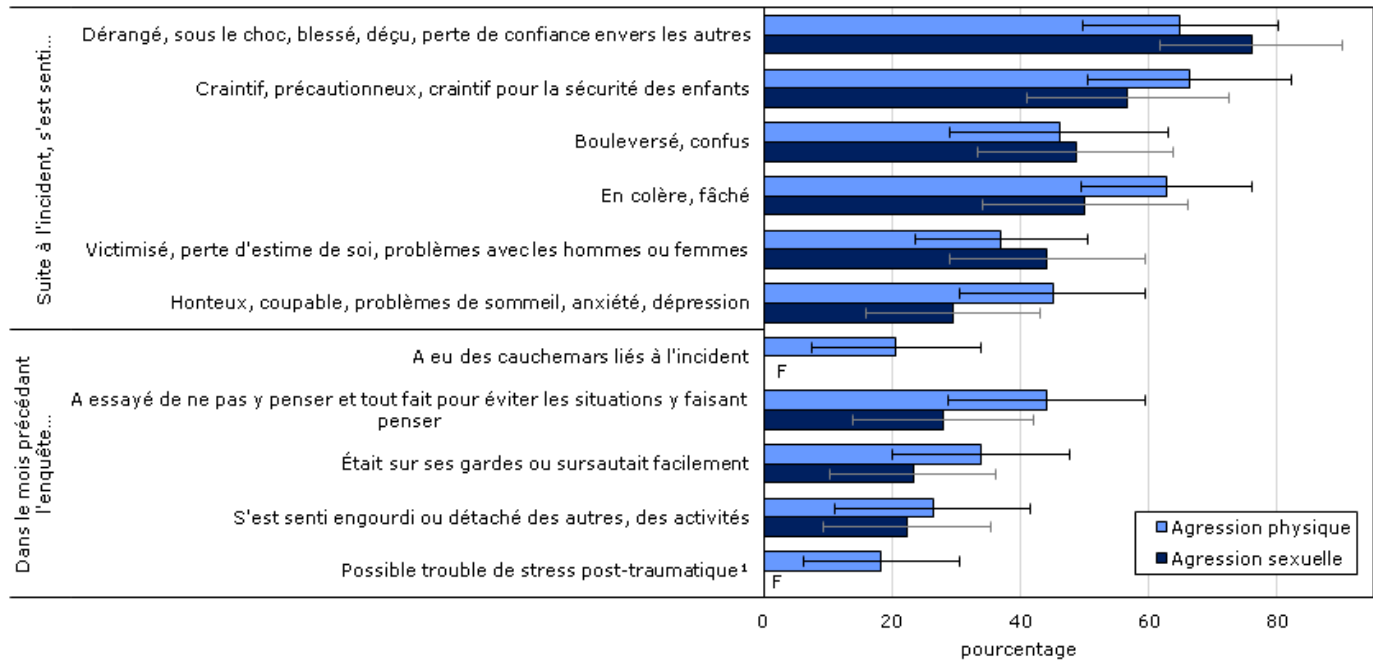
Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Si les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir vécu des répercussions émotionnelles ou psychologiques en raison de leur victimisation, il semble toutefois y avoir peu de différences selon le type d'agression. En effet, les femmes victimes d'une agression physique étaient tout aussi susceptibles que les femmes victimes d'agression sexuelle de mentionner avoir subi des répercussions émotionnelles ou psychologiques à la suite de l'incident le plus grave (graphique 4).

Bien que tous devraient se sentir libres d'exercer leurs activités en sécurité, et bien que les victimes ne soient pas responsables de leur victimisation, certaines d'entre elles modifient néanmoins leurs habitudes ou limitent des activités afin de retrouver un certain sentiment de sécurité après avoir subi une agression (Ullman et autres, 2018). Certaines victimes peuvent aussi modifier leurs habitudes pour éviter des situations qui leur rappelleraient l'agression (p. ex. éviter l'endroit où a eu lieu l'agression). Ainsi, un peu plus du tiers (36 %) des femmes victimes d'une agression physique et un peu plus du quart (27 %) des femmes ayant subi une agression sexuelle ont dit que l'incident le plus grave les avait incitées à éviter certaines personnes ou certaines situations. Des proportions similaires (33 % des femmes victimes d'une agression physique et 30 % des femmes ayant subi une agression sexuelle) ont indiqué dorénavant éviter certains endroits en raison de l'agression (graphique 5).

Graphique 4
Répercussions émotionnelles et psychologiques vécues par les femmes ayant été victimes d'agression, selon le type d'agression, territoires, 2018

Type de répercussion



F trop peu fiable pour être publié

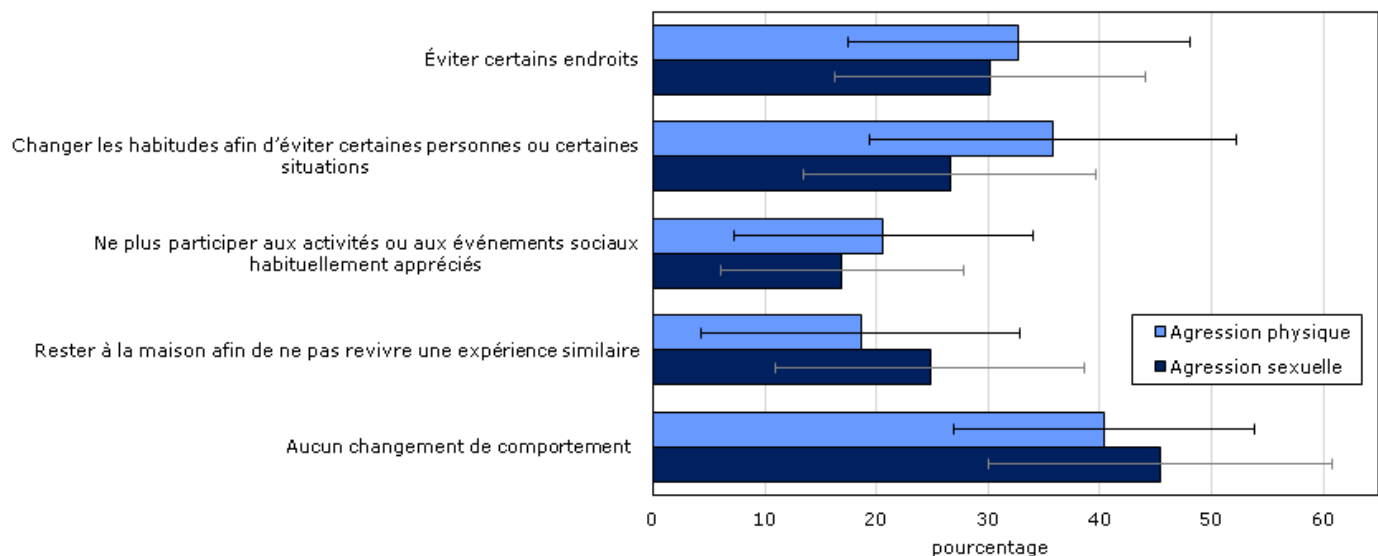
1. Selon l'outil de dépistage du trouble de stress post-traumatique PC-PTSD (voir Prins et autres, 2003), la présence d'un trouble du stress post-traumatique est fortement soupçonnée lorsqu'une personne répond positivement à 3 des 4 items précédents.

Note : Exclut la violence dans le cadre d'une relation intime, dont les résultats seront publiés ultérieurement. Les répondants pouvaient donner plus d'une réponse. Dans les cas où une victime avait été victime de plus d'une agression, on lui demandait de fournir des détails uniquement pour l'incident d'agression physique le plus grave et l'incident d'agression sexuelle le plus grave. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins de représenter 5 % ou plus des réponses totales.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Graphique 5
Changements de comportement vécus par les femmes ayant été victimes d'agression, selon le type d'agression, territoires, 2018

Type de changement de comportement



Note : Exclut la violence dans le cadre d'une relation intime, dont les résultats seront publiés ultérieurement. Les répondants pouvaient donner plus d'une réponse. Dans les cas où une victime avait été victime de plus d'une agression, on lui demandait de fournir des détails uniquement pour l'incident d'agression physique le plus grave et l'incident d'agression sexuelle le plus grave. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins de représenter 5 % ou plus des réponses totales.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Parmi les autres changements de comportements mentionnés, 19 % des femmes victimes d'une agression physique et 25 % des femmes ayant subi une agression sexuelle ont indiqué demeurer chez elles pour éviter de subir d'autres agressions. Par ailleurs, 21 % des femmes victimes d'une agression physique et 17 % des femmes ayant subi une agression sexuelle ont déclaré s'être retirées de certaines activités sociales. Enfin, 14 % de l'ensemble des femmes victimes d'agression, physique ou sexuelle, apportent désormais un objet pour se défendre et 13 % ont dit avoir changé leur façon de se présenter en public.

Perceptions et attitudes des personnes résidentes des territoires à l'égard de l'expression de genre et de la violence fondée sur le sexe

En plus de mesurer la violence fondée sur le sexe et d'autres expériences non désirées, l'ESEPP a pour objectif de relever et de surveiller les tendances générales en ce qui concerne les perceptions et les attitudes des personnes résidentes des territoires à l'égard de la violence fondée sur le sexe et, plus généralement, de l'égalité des genres.

La violence fondée sur le sexe est enracinée dans les structures et systèmes sociaux, ce qui peut contribuer à produire et à reproduire l'inégalité entre les genres et la violence sexospécifique (Jewkes et autres, 2014; Fleming et autres, 2015). Par conséquent, l'examen des attitudes et des croyances est important pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe. Ces attitudes et ces croyances à l'égard de l'égalité des genres et de la violence fondée sur le sexe peuvent aider à mieux comprendre si certains comportements sont perçus comme étant acceptables ou normaux dans l'ensemble de la population. Leur compréhension peut aider à mettre en évidence les sphères qui nécessitent une amélioration des normes et des attitudes sociales.

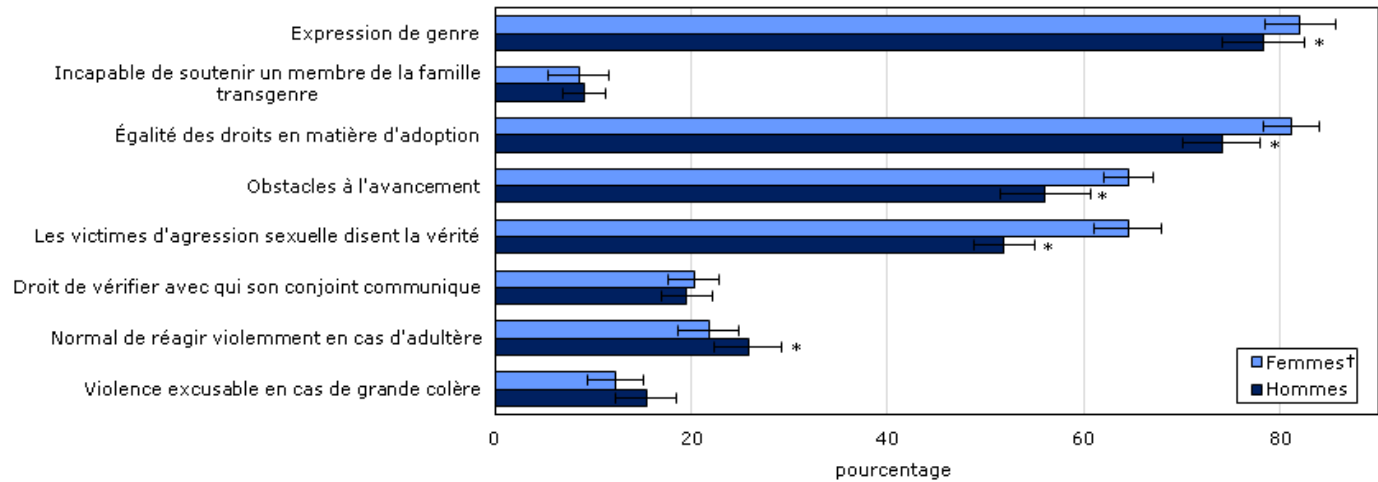
En outre, l'opinion publique exerce bel et bien une certaine influence sur les politiques publiques (Burstein, 2003). Par conséquent, l'ESEPP comprenait huit énoncés, adaptés à partir de divers instruments, afin de mesurer les perceptions et les attitudes des Canadiens et des Canadiennes, y compris les personnes résidentes des territoires, à l'égard de la violence fondée sur le sexe et de l'égalité des genres au Canada.

La majorité des personnes résidentes des territoires appuient l'égalité des genres

Dans le cadre de l'ESEPP, plusieurs questions permettaient de mesurer les perceptions et les attitudes à l'égard de l'égalité des genres. Plus précisément, on a demandé aux personnes résidentes des territoires dans quelle mesure elles étaient d'accord avec les énoncés suivants :

- Les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent.
- Si un membre de ma famille se déclarait transgenre, je ne serais pas capable de l'appuyer.
- Les couples de même sexe et les couples de sexe opposé devraient bénéficier du même droit d'adopter des enfants.
- Les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles à surmonter.

L'analyse des données de l'ESEPP dans les provinces a démontré que la majorité des Canadiens, tant les femmes que les hommes, appuyaient l'égalité des genres (Savage et Cotter, 2019). Les données de l'ESEPP dans les territoires correspondent à ces résultats. Environ 4 femmes sur 5 (82 %) et une proportion relativement semblable d'hommes (78 %) se sont dits d'accord ou tout à fait d'accord avec l'énoncé selon lequel les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent. Dans des proportions similaires, les personnes résidentes des territoires se sont aussi dites d'accord avec le fait que les couples de même sexe devraient avoir les mêmes droits que tous en matière d'adoption (81 % des femmes et 74 % des hommes). Par ailleurs, peu de femmes et d'hommes (9 % chacun) ont dit qu'ils seraient incapables d'appuyer un membre de leur famille qui se déclarerait transgenre (graphique 6).

Graphique 6**Personnes se disant d'accord ou fortement d'accord avec certains énoncés portant sur l'égalité des genre et la violence fondée sur le sexe, selon le genre, territoires, 2018**Énoncé¹* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Pour les énoncés complets, voir le tableau 7. Les répondants devaient indiquer leur degré d'accord avec chaque énoncé, selon une échelle de 1 (tout à fait d'accord) à 5 (entièrement en désaccord). Aux fins de la présente analyse, les cinq options de réponse ont été regroupées dans les trois catégories suivantes : d'accord ou tout à fait d'accord, ni d'accord ni en désaccord, et en désaccord ou entièrement en désaccord.

Note : Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins de représenter 5 % ou plus des réponses totales.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

En revanche, par rapport aux niveaux d'accord avec les autres énoncés, les personnes résidant dans les territoires étaient un peu moins enclines à être d'accord avec l'énoncé selon lequel les femmes font face à davantage d'obstacles que les hommes pour obtenir de l'avancement. Les femmes (65 %) étaient cependant un peu plus susceptibles de se dire d'accord avec l'énoncé que ne l'étaient les hommes (56 %).

La plupart des personnes résidant dans les territoires condamnent la violence fondée sur le sexe

D'autres énoncés compris dans l'ESEPP traitaient des perceptions et attitudes à l'égard de la violence fondée sur le sexe de façon un peu plus précise. Ainsi, on a demandé aux personnes résidentes des territoires dans quelle mesure elles étaient d'accord avec les énoncés suivants :

- Les personnes qui signalent une agression sexuelle disent presque toujours la vérité.
- Les gens ont le droit de vérifier en tout temps l'identité des personnes avec qui leur partenaire communique par téléphone ou par message texte.
- Il est compréhensible qu'une personne réagisse violemment si elle soupçonne son ou sa partenaire d'avoir une relation intime avec une autre personne.
- La violence entre partenaires peut être excusée si les personnes sont tellement en colère qu'elles perdent le contrôle.

Dans l'ensemble, la plupart des personnes résidentes des territoires désapprouvaient les comportements de contrôle et de violence dans le cadre d'une relation intime dans certaines circonstances. Par exemple, 59 % des femmes et 57 % des hommes étaient en désaccord avec l'énoncé selon lequel une personne a le droit de surveiller les communications de sa conjointe ou de son conjoint (tableau 7).

L'énoncé voulant qu'il est compréhensible qu'une personne réagisse violemment si elle soupçonne sa conjointe ou son conjoint d'avoir une relation intime avec une autre personne recevait aussi la désapprobation d'une majorité de personnes résidentes des territoires. Les femmes (63 %) étaient néanmoins un peu plus susceptibles que les hommes (57 %) d'être en désaccord avec cet énoncé.

L'énoncé ayant suscité la plus vive désapprobation de la part des personnes résidant dans les territoires est celui selon lequel la violence entre conjoints peut être excusée lorsque les personnes sont tellement en colère qu'elles perdent le contrôle. Près de 8 femmes sur 10 (79 %) et un peu plus de 7 hommes sur 10 (73 %) se sont dits en désaccord ou entièrement en désaccord avec cet énoncé.

La majorité des femmes et un peu plus de la moitié des hommes croient que les victimes d'agression sexuelle disent presque toujours la vérité

Certains mythes entourant les agressions sexuelles véhiculent ou renforcent l'idée selon laquelle les femmes peuvent se servir d'accusations d'agression sexuelle comme moyen de se venger de certains hommes ou de cacher l'existence d'une liaison, ou comme motif parce qu'elles ont eu des relations sexuelles consensuelles qu'elles ont ensuite regrettées (Johnson, 2017). Au lieu de refléter fidèlement les cas d'agression sexuelle signalés, ces croyances peuvent être préjudiciables, car elles peuvent entraîner des conséquences négatives pour les victimes qui dénoncent une agression et les dissuader de signaler l'incident aux autorités ou d'obtenir de l'aide, que ce soit officiellement auprès des services aux victimes, des fournisseurs de soins de santé ou du système de justice pénale, ou de façon informelle en se confiant à des amis ou à des membres de la famille qui peuvent leur offrir un soutien affectif (Johnson, 2012).

Selon les données de l'ESEPP menée dans les territoires, les femmes (64 %) étaient nettement plus susceptibles que les hommes (52 %) d'être d'accord ou tout à fait d'accord avec l'énoncé selon lequel les personnes qui signalent une agression sexuelle disent presque toujours la vérité (graphique 5, tableau 7). Il s'agit d'ailleurs de l'énoncé pour lequel on observait la plus grande différence entre les hommes et les femmes. Il convient de souligner que 25 % des femmes et 31 % des hommes n'étaient ni d'accord ni en désaccord avec cet énoncé, ce qui représente de plus fortes proportions que pour tout autre énoncé figurant dans l'ESEPP.

Outre la différence importante de perceptions en fonction du genre, on observe peu de variations en ce qui concerne les perceptions à l'égard des victimes d'agression sexuelle selon les autres caractéristiques sociodémographiques (tableau 8).

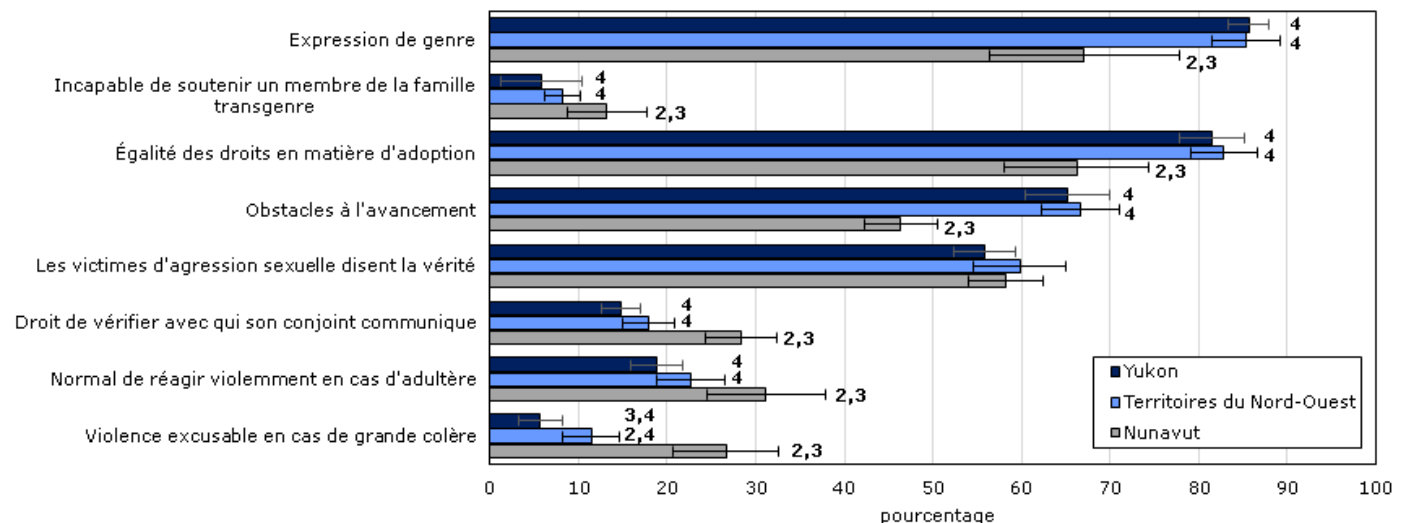
Dans tous les territoires, une majorité de personnes résidentes sont favorables à l'égalité des genres et désapprouvent la violence fondée sur le sexe

De façon générale, on observe des perceptions favorables à l'égalité des genres et défavorables à la violence fondée sur le sexe dans chacun des territoires. Seul l'énoncé selon lequel les femmes éprouvent plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles ne parvenait à recueillir l'adhésion d'au moins la moitié des personnes résidant au Nunavut (46 %) (graphique 7). Le tiers (33 %) des personnes résidant dans ce territoire se sont dites ni d'accord ni en désaccord avec cet énoncé.

Graphique 7

Personnes se disant d'accord ou fortement d'accord avec certains énoncés portant sur l'égalité des genres et la violence fondée sur le sexe, selon le territoire, 2018

Énoncé¹



1. Pour les énoncés complets, voir le tableau 7. Les répondants devaient indiquer leur degré d'accord avec chaque énoncé, selon une échelle de 1 (tout à fait d'accord) à 5 (entièrement en désaccord). Aux fins de la présente analyse, les cinq options de réponse ont été regroupées dans les trois catégories suivantes : d'accord ou tout à fait d'accord, ni d'accord ni en désaccord, et en désaccord ou entièrement en désaccord.

2. Valeur significativement différente de l'estimation pour le Yukon ($p < 0,05$).

3. Valeur significativement différente de l'estimation pour les Territoires du Nord-Ouest ($p < 0,05$).

4. Valeur significativement différente de l'estimation pour le Nunavut ($p < 0,05$).

Note : Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins de représenter 5 % ou plus des réponses totales.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Bien que, dans tous les territoires, une majorité de personnes affichent des opinions favorables à l'égalité des genres et des opinions défavorables à l'égard de la violence fondée sur le sexe, on observe néanmoins quelques différences d'opinions et d'attitudes d'un territoire à l'autre. En général, les personnes résidentes du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest étaient un peu plus d'accord que les personnes résidentes du Nunavut avec les énoncés favorables à l'égalité des genres. Elles étaient aussi un peu plus susceptibles d'être en désaccord avec les énoncés portant sur la violence fondée sur le sexe (graphique 7, tableau 8).

Ces différences semblent toutefois être davantage le reflet des attitudes et opinions des personnes résidant dans de plus petites collectivités du Nunavut. Les attitudes et opinions exprimées par les personnes résidentes d'Iqaluit — la capitale du Nunavut — étaient généralement très comparables à celles exprimées par les personnes résidant à Whitehorse ou Yellowknife, soit les deux autres capitales des territoires.

Les jeunes femmes sont davantage favorables à l'égalité des genres

Dans l'ensemble, les femmes semblent davantage adopter des attitudes ouvertes à l'égard de l'égalité et de la diversité des genres, comparativement aux hommes. Certaines femmes affichent néanmoins des attitudes plus ouvertes que d'autres, les plus jeunes. Par exemple, les femmes de 15 à 24 ans étaient, en moyenne, plus susceptibles que les femmes de 55 ans et plus d'être tout à fait d'accord avec les énoncés selon lesquels les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent ou que les couples de même sexe devraient bénéficier des mêmes droits d'adoption.

Chez les hommes, la tendance était légèrement différente : les hommes de 35 à 44 ans affichaient généralement les attitudes les plus ouvertes à l'égard de l'égalité et de la diversité des genres (tableau 8).

En outre, les jeunes étaient plus susceptibles d'adopter des attitudes désapprouvant la violence fondée sur le sexe, et ce, tant chez les femmes que chez les hommes. Seule l'affirmation selon laquelle les victimes d'agression sexuelle disent presque toujours la vérité obtenait un degré d'accord similaire parmi les différents groupes d'âge.

L'ouverture à l'égard de l'égalité des genres et la désapprobation de la violence fondée sur le sexe augmentent avec le niveau de scolarité

Les attitudes favorables à l'égalité et à la diversité des genres, de même que les attitudes défavorables à l'égard de la violence fondée sur le sexe, varient grandement en fonction du niveau de scolarité. Dans l'ensemble, plus le niveau de scolarité d'une personne est élevé, plus cette personne était susceptible d'être d'accord avec les énoncés favorables à l'égalité des genres, et plus elle était susceptible de désapprouver la violence fondée sur le sexe. On observe cette tendance tant chez les hommes que chez les femmes, de même que pour chacun des huit énoncés.

En outre, le fait d'être titulaire d'un diplôme universitaire figurait parmi les rares caractéristiques socioéconomiques liées à une proportion plus élevée de personnes ayant déclaré qu'elles étaient d'accord avec l'énoncé selon lequel les victimes d'agression sexuelle disent presque toujours la vérité (tableau 8).

Les personnes résidentes des territoires ayant fait l'objet de pratiques parentales sévères ou ayant subi de la violence durant l'enfance sont plus susceptibles de désapprouver la violence fondée sur le sexe

Plusieurs études ont démontré qu'il pourrait exister un lien entre les expériences de violence ou de pratiques parentales sévères subies durant l'enfance et la violence à l'âge adulte (Augustyn et autres, 2019; Myers et autres, 2018; Widom et Maxfield, 2001). Ce lien pourrait d'ailleurs s'exprimer différemment selon le genre; les hommes ayant subi de la violence ou ayant fait l'objet de pratiques parentales sévères durant l'enfance seraient plus susceptibles de perpétrer de la violence fondée sur le sexe une fois devenus adultes, alors que les femmes seraient davantage à risque de la subir (Fulu et autres, 2017).

Bien que la mesure de la perpétration de la violence ne fasse pas partie du champ de l'ESEPP, il peut être utile de mieux comprendre les liens entre la violence subie durant l'enfance et les attitudes et croyances pouvant être à l'origine de la violence fondée sur le sexe. En moyenne, tant les femmes que les hommes ayant fait l'objet de pratiques parentales sévères ou ayant subi de la violence durant l'enfance sont majoritairement défavorables à la violence fondée sur le sexe. Plus particulièrement, les personnes résidentes des territoires ayant fait l'objet de pratiques parentales sévères étaient davantage susceptibles d'être en désaccord avec l'énoncé selon lequel la violence entre partenaires peut être excusée si les personnes sont tellement en colère qu'elles perdent le contrôle (tableau 8).

Résumé

Cet article de *Juristat* présente les premiers résultats de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) menée dans les territoires en 2018 et portant sur la prévalence des agressions physiques et des agressions sexuelles survenues dans un contexte autre qu'une relation intime au cours des 12 mois précédant l'enquête, et depuis l'âge de 15 ans. Dans le cadre de l'ESEPP, les personnes résidentes des territoires devaient indiquer la mesure dans laquelle elles étaient en accord ou en désaccord avec un certain nombre d'énoncés. Ces résultats permettent de mesurer l'état des attitudes et croyances dans lesquelles la violence fondée sur le sexe peut trouver sa source.

Des proportions similaires de femmes et d'hommes vivant dans les territoires ont subi de la victimisation criminelle depuis l'âge de 15 ans ou au cours des 12 mois précédant l'enquête. À l'instar des résultats obtenus à partir des enquêtes sur la victimisation traditionnelles comme l'Enquête sociale générale, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de déclarer avoir été victimes d'une agression sexuelle, alors que la situation inverse était observée pour ce qui est des agressions physiques.

Les femmes LGBTQ2+ et les femmes ayant une incapacité physique ou mentale étaient plus susceptibles que les autres femmes ou que les hommes présentant les mêmes caractéristiques d'avoir été victimes d'une agression sexuelle au cours de leur vie.

Comparativement aux personnes résidant dans les territoires qui n'ont pas été victimes d'une agression physique ou sexuelle depuis l'âge de 15 ans, les femmes et les hommes qui en avaient été victimes étaient plus susceptibles de déclarer avoir un mauvais état de santé mentale, d'avoir déjà eu une consommation problématique d'alcool, de consommer du cannabis et de s'être déjà retrouvés sans logement.

La majorité des victimes d'une agression physique au cours des 12 mois précédant l'enquête ont dit que l'agresseur était un homme. Alors que les hommes victimes d'une agression physique ont surtout été agressés par une ou par plusieurs personnes inconnues, la plupart des femmes ont été agressées par une ou par plusieurs personnes qu'elles connaissaient.

Dans l'ensemble, la majorité des personnes résidentes des territoires semblent favorables à l'égalité des genres et désapprouvent la violence fondée sur le sexe. Les femmes étaient toutefois généralement un peu plus susceptibles que les hommes d'adopter des attitudes favorables à l'égalité des genres, de même que des attitudes défavorables à l'égard de la violence fondée sur le sexe.

À mesure que les données continueront d'être examinées, l'ESEPP fournira d'importants renseignements au sujet de la violence fondée sur le sexe, des comportements sexuels inappropriés et de l'attitude des gens à l'égard de la violence et de l'égalité des genres dans la société canadienne.

Description de l'enquête

En 2018, Statistique Canada a mené le premier cycle de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP). Cette enquête a pour but de recueillir des renseignements sur les expériences des Canadiennes et des Canadiens à l'égard des comportements sexuels non désirés dans les espaces publics, au travail et en ligne, de même qu'à l'égard des agressions physiques et sexuelles et de la violence dans les relations intimes.

La population cible de l'ESEPP est composée des personnes de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes vivant en établissement ne sont pas incluses. Une fois qu'un ménage était joint, une personne de 15 ans et plus était sélectionnée au hasard pour participer à l'enquête.

Dans les territoires, la collecte des données s'est déroulée de juillet à décembre 2018. Les réponses ont été obtenues au moyen d'un questionnaire autoadministré en ligne ou d'un questionnaire administré par un intervieweur en personne. Le questionnaire pouvait être répondu dans l'une ou l'autre des deux langues officielles. Selon le Recensement de la population de 2016, 2 % de la population des territoires a indiqué ne pas avoir de connaissances ni de l'anglais, ni du français. Cette proportion variait de 0,4 % au Yukon à 5,7 % au Nunavut.

La taille de l'échantillon dans les 3 territoires s'établissait à 2 597 répondantes et répondants. Le taux de réponse global se situait à 73,2 %. Parmi les non-répondants figuraient les personnes qui ont refusé de participer à l'enquête, celles qui ne pouvaient pas être jointes et celles qui ne parlaient ni le français ni l'anglais. Les chiffres de l'échantillon ont été pondérés afin que leurs réponses représentent la population des territoires de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement.

Méthodes d'analyse multivariée

L'influence d'un facteur est indiquée par le rapport de cotes, qui doit être appliqué en fonction de la catégorie de référence. Pour le présent rapport, trois régressions modélisent séparément la probabilité d'avoir été victime d'une agression sexuelle ou d'une agression physique au cours des 12 derniers mois. Un rapport de cotes supérieur à 1 indique que la caractéristique augmente la probabilité pour la variable d'intérêt, tandis qu'un rapport de cotes inférieur à 1 indique que la probabilité diminue. Par exemple, l'analyse de régression logistique du modèle 1 montre que, toutes choses étant égales, les personnes ayant une incapacité sont davantage susceptibles d'être victimes d'agression que les personnes sans incapacité, le rapport entre le risque des premiers et le risque des derniers (la catégorie de référence) étant de 1.73.

Toutes les variables du tableau 5 (sauf le fait d'avoir subi un comportement sexuel inapproprié dans un lieu public, puisque cette variable recoupe en partie la variable dépendante et est influencée par des facteurs similaires) ont été prises en compte dans l'analyse initiale. Seules les variables qui se sont avérées significatives dans l'analyse multivariée ont été conservées dans les modèles finaux du présent rapport.

Limites des données

Comme c'est le cas pour toutes les enquêtes menées auprès des ménages, les données comportent certaines limites. Les résultats reposent sur un échantillon et sont donc sujets à des erreurs d'échantillonnage. Des résultats légèrement différents auraient pu être obtenus si la population entière avait participé à l'enquête.

En ce qui a trait à la qualité des estimations, les limites inférieure et supérieure des intervalles de confiance sont présentées. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la manière suivante : si l'enquête était répétée à de nombreuses reprises, alors, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

Références

- ANDERSEN, Judith P., Tonda L. HUGHES, Christopher ZOU et Sharon C. WILSNACK. 2014. « Lifetime victimization and physical health outcomes among lesbian and heterosexual women », *PLoS One*, vol. 9, n° 7.
- AUGUSTYN, Megan B., Terence P. THORNBERRY, Kimberly L. HENRY. 2019. « The reproduction of child maltreatment: An examination of adolescent problem behavior, substance use, and precocious transitions in the link between victimization and perpetration », *Development and Psychopathology*, vol. 31, n° 1, p. 53 à 71.
- BEAUCHAMP, Diane. 2008. « L'orientation sexuelle et la victimisation, 2004 », *Série de profils du Centre canadien de la statistique juridique*, produit n° 85F0033M au catalogue de Statistique Canada, n° 16.
- BOYCE, Jillian. 2016. « La victimisation chez les Autochtones au Canada », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- BRASSARD, Renée, Lyse MONTMINY, Anne-Sophie BERGERON et Itzel SOSA-SANCHEZ. 2015. « Application of intersectional analysis to data on domestic violence against Aboriginal women living in remote communities in the province of Quebec », *Aboriginal Policy Studies*, vol. 4, n° 1, p. 3 à 23.
- BRENNAN, Shannon. 2011. « La victimisation avec violence chez les femmes autochtones dans les provinces canadiennes, 2009 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- BURCZYCKA, Marta, et Shana CONROY. 2017. « La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2015 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- BURCZYCKA, Marta. 2018. « Le harcèlement criminel au Canada, 2014 », *La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2017*, *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- BURSTEIN, Paul. 2003. « The impact of public opinion on public policy: A review and an agenda », *Political Research Quarterly*, vol. 56, n° 1, p. 29 à 40.
- CONROY, Shana et Adam COTTER. 2017. « Les agressions sexuelles autodéclarées au Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- CONROY, Shana. 2018. « La violence contre les filles et les jeunes femmes, affaires déclarées par la police au Canada, 2017 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- COTTER, Adam et Laura SAVAGE. 2019. « La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés ». *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

- CRENSHAW, Kimberle. 1994. « Mapping the argins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence Against Women of Color ». *The Public Nature of Private Violence*, publié sous la direction de Martha Albertson Fineman et Roxanne Mykitiuk. Routledge (New York).
- DESAI, Sujata et Linda E. SALTZMAN. 2001. « Measurement issues for violence against women », dans RENZETTI, Claire M., EDLESON, Jeffrey L. et Raquel KENNEDY BERGEN (Eds). *Sourcebook on violence against women* », Thousand Oaks, California.
- ELIAS, Brenda, Javier MIGNONE, Madelyn HALL, Say P. HONG, Lyna HART et Jitender SAREEN. 2012. « Trauma and suicide behaviour histories among a Canadian indigenous population: An empirical exploration of the potential role of Canada's residential school system ». *Social science & medicine*, vol. 74, n° 10, p. 1560 à 1569.
- FEMMES ET ÉGALITÉ DES GENRES CANADA. 2020. « À propos de la violence fondée sur le sexe ».
- FEMMES ET FILLES AUTOCHTONES DISPARUES ET ASSASSINÉES. 2019. « Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées ». (site consulté le 29 juin 2020).
- FIRESTONE, Michelle, Mark TYNDALL et Benedikt FISCHER. 2015. « Substance use and related harms among Aboriginal people in Canada: A comprehensive review », *Journal of Health Care for the Poor and Underserved*, vol. 26, n° 4.
- FLEMING, Paul J., Sofia GRUSKIN, Florencia ROJO et Shari L. DWORKIN. 2015. « Men's violence against women and men are inter-related: Recommendations for simultaneous intervention », *Social Science and Medicine*, vol. 146, p. 249 à 256.
- FULU, Emma, Stephanie MIEDEMA, Tim ROSELLI, Sarah McCOOK, Ko Ling CHAN, Regine HAARDÖRFER, Rarchel JEWKES et UN Multi-country Study on Men and violence study team. 2017. « Pathways between childhood trauma, intimate partner violence, and harsh parenting: findings from the UN Multi-country Study on Men and Violence in Asia and the Pacific », *The Lancet Global Health*, vol. 5, n° 5, p. e512 à e522.
- GLASNER, Tina et Vaart VAN DER WANDER. 2007. « Applications of calendar instruments in social surveys: a review », *Quality and Quantity*, vol. 43, p. 333 à 349.
- HARBER, Kent D., Peter PODOLSKI et Christian H. WILLIAMS. 2015. « Emotional disclosure and victim-blaming », *Emotion*, vol. 15, p. 1 à 12.
- HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES AUX DROITS DE L'HOMME. 2019. « Report of the Special Rapporteur on violence against women, its causes and consequences – Visit to Canada », rapport no. A/HRC/41/42/Add.1 (disponible en anglais uniquement).
- HUGHES, Tonda L., Timothy P. JOHNSON, Alana D. STEFFEN, Sharon C. WILSNACL et Bethany EVERETT. 2014. « Lifetime victimization, hazardous drinking, and depression among heterosexual and sexual minority women », *LGBT Health*, vol. 1, n° 3.
- JAFFRAY, Briana. 2020. « Les expériences de victimisation avec violence et de comportements sexuels non désirés vécues par les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et d'une autre minorité sexuelle, et les personnes transgenres au Canada, 2018 ». *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- JEWKES, Rachel, Micheal G. FLOOD, et James LANG. 2014. « From work with men and boys to changes of social norms and reduction of inequities in gender relations: a conceptual shift in prevention of violence against women and girls », *Lancet*, vol. 385, n° 9977, p. 1580 à 1589.
- JOHNSON, Holly. 2017. « Why doesn't she just report it? Apprehensions and contradictions for women who report sexual violence to the police », *Canadian Journal of Women and the Law*, vol. 29, n° 1, p. 36 à 59.
- JOHNSON, Holly. 2012. « Limits of a criminal justice response: Trends in police and court processing of sexual assault », *Sexual Assault in Canada: Law, Legal Practice and Women's Activism*, publié sous la direction d'Elizabeth A. Sheehy, Université d'Ottawa, Ottawa, Ontario, p. 613 à 634.
- MOREAU, Greg. 2019. « Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- MYERS, Wesley, Kristin LLOYD, Jillian J. TURANOVIC, Travis C. PRATT. 2018. « Revisiting a Criminological Classic: The Cycle of Violence », *Journal of Contemporary Criminal Justice*, vol. 34, n° 3, p. 266 à 286.
- PERREAULT, Samuel. 2020. « La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés dans les territoires du Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- PERREAULT, Samuel et Laura Simpson. 2016. « La victimisation criminelle dans les territoires, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- PERREAULT, Samuel. 2015. « La victimisation criminelle au Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- PERREAULT, Samuel. 2011. « La victimisation avec violence chez les Autochtones dans les provinces canadiennes », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

PRINS, Annabelle, et autres. 2003. « The primary care PTSD screen (PC-PTSD): Development and operating characteristics », *Primary Care Psychiatry*, vol. 9, n° 1, p. 9 à 14.

ROTENBERG, Cristine. 2019. « Les crimes violents contre les jeunes femmes et les filles, affaires déclarées par la police dans le Nord provincial et les territoires du Canada, 2017 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

SIMPSON, Laura. 2018. « La victimisation avec violence chez les lesbiennes, gays et bisexuels au Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

SUTTON, James E. 2010. « A review of the life-events calendar method for criminological research », *Journal of Criminal Justice*, vol. 38, n°5, p. 1038 à 1044.

ULLMAN, Sarah, Katherine LORENZ et Erin O'Callaghan. 2018. « Risk avoidance strategies after sexual assault: A dyadic study of survivors and informal support providers ». *Victims and offenders*, vol. 13, n° 6, p. 814 à 833.

WIDOM, Cathy S. et Michael G. MAXFIELD. 2001. « An update on the "Cycle of Violence" », *Research in Brief*, National Institute of Justice, U.S. Department of Justice.

WILLIAMS, Julie. 2019. « Intersections between violence and health promotion among Indigenous women living in Canada », (thèse) Université d'Ottawa.

YOSHIMA, Mieko et Brenda GILLEPSIE. 2002. « Age-adjustment and recall bias in the analysis of domestic violence data ». *Journal of Family Violence*, vol. 17, n° 3, p. 199 à 221.

Notes

1. Dans le cadre du présent rapport, le genre d'une personne correspond au genre auquel celle-ci a dit s'identifier au moment de l'enquête et peut donc être différent du sexe à la naissance.

2. Comprend les personnes déclarant une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité, les personnes transgenres, ainsi que les personnes bi-spirituelles dans la mesure où celles-ci ont indiqué leur bi-spiritualité à la question sur l'orientation sexuelle. La population LGBTQ2+ a été identifiée au moyen de trois questions portant sur le sexe à la naissance, l'identité de genre (avec possibilité de réponse ouverte) et l'orientation sexuelle (avec possibilité de réponse ouverte). Bien que les acronymes 2ELGBTQ2+ et 2ELGBTQ2+IA soient parfois utilisés pour désigner cette population, l'acronyme LGBTQ2+ est utilisé dans le présent rapport par souci de cohérence avec les autres rapports de Statistique Canada. Il est important de reconnaître que les expériences des personnes peuvent être bien différentes selon qu'elles sont lesbiennes, gaies, bisexuelles ou transgenres. La taille de l'échantillon pour les territoires ne permet cependant pas l'analyse des expériences vécues par les personnes de chacun de ces groupes de population. Ainsi, ces personnes sont regroupées dans la catégorie plus large « LGBTQ2+ » dans le cadre du présent rapport. Pour la même raison, il convient de noter que les analyses portant sur l'ensemble de la population reflètent principalement les expériences des personnes cisgenres (les personnes dont l'identité de genre correspond au sexe à la naissance) et hétérosexuelles. Un rapport portant précisément sur les personnes LGBTQ2+ dans l'ensemble du Canada a récemment été publié (voir Jaffray, 2020). En raison de la taille de l'échantillon dans les territoires, les personnes qui ne se sont identifiées ni au genre féminin, ni au genre masculin, sont exclues des analyses présentées dans ce rapport, et ce, afin de respecter les dispositions concernant la confidentialité des réponses. Les réponses de ces personnes peuvent être comprises dans les analyses combinant l'échantillon des territoires et des provinces, comme dans le récent rapport portant précisément sur les personnes LGBTQ2+ (voir Jaffray, 2020).

3. Le libellé précis de la question posée aux répondants était le suivant : « Êtes-vous un Autochtone, c'est-à-dire, Première Nation, Métis ou Inuk (Inuit)? ». Dans le présent rapport, le terme « Autochtone » englobe les Premières Nations, les Métis et les Inuits. Dans la mesure du possible, les résultats sont présentés pour chaque groupe distinct.

4. Selon les données de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) dans les territoires, 49 % des personnes de 15 ans et plus se sont identifiées comme Premières Nations (16 %), Métis (5 %) ou Inuits (28 %). Les Premières Nations représentent 33 % de la population autochtone visée par l'ESEPP dans les territoires, les Métis, 10 % et les Inuits, 58 %. La proportion de la population ayant une identité autochtone s'établissait à 21 % au Yukon, à 48 % dans les Territoires du Nord-Ouest et à 82 % au Nunavut. Les personnes s'étant identifiées en tant que Premières Nations étaient concentrées dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, où elles représentaient 27 % et 18 % de la population, respectivement. Les personnes s'étant identifiées en tant que Métis étaient également concentrées dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, où elles représentaient 10 % et 2 % de la population, respectivement. Les personnes s'étant identifiées en tant qu'Inuits étaient concentrées au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest, où elles représentaient 81 % et 11 % de la population, respectivement. Ces estimations peuvent être légèrement différentes de celles obtenues au moyen d'autres enquêtes dont la population cible, la méthodologie ou l'année de référence est différente.

5. L'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés a également été menée dans les provinces en 2018. En raison d'une méthodologie d'échantillonnage et de pondération différente, ces données ont été analysées séparément et un rapport portant expressément sur les données des provinces a été publié en décembre 2019 (voir Cotter et Savage, 2019). Dans les rapports futurs, il sera possible de combiner les résultats des provinces et des territoires pour rendre compte des constatations à l'échelle du Canada.

6. La Stratégie peut être consultée à l'adresse Web de Femmes et Égalité des genres Canada : Il est temps : La stratégie du Canada pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe.

7. Alors que les comportements sexuels non désirés analysés dans la précédente étude fondée sur les données de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés dans les territoires (Perreault, 2020) pouvaient être de nature criminelle ou non, tant l'agression sexuelle que les voies de fait sont des actes punissables en vertu du *Code criminel*. Le terme « victimisation criminelle » sera donc parfois utilisé pour faire référence aux expériences des personnes résidentes des territoires à l'égard de ces crimes.

8. Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, on entend par minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La catégorie restante est décrite comme les « personnes qui ne sont pas désignées comme des minorités visibles » ou les « personnes ne faisant pas partie d'une minorité visible ».

9. Les différences observées entre les Premières Nations, les Métis et les non-Autochtones ne sont pas statistiquement significatives ($p < 0,05$).

10. Le fait d'avoir subi des pratiques parentales sévères est une variable tirée d'une série de questions qui portent sur les expériences vécues avant l'âge de 15 ans, en particulier sur le nombre de fois où un parent ou un tuteur du répondant lui a donné la fessée ou l'a giflé; a tenu des propos qui l'ont blessé; l'a fait se sentir comme s'il n'était pas voulu ou aimé; ou n'a pas répondu à ses besoins essentiels.

11. La question sur la consommation d'alcool ou de drogues pour composer avec les répercussions de la victimisation était posée une seule fois pour l'ensemble de la victimisation subie, y compris la violence subie dans le cadre d'une relation intime. Ainsi, pour les personnes qui auraient subi plus d'un type d'agression, il n'est pas possible de lier la consommation à une agression précise et celle-ci est donc associée par défaut à l'ensemble des agressions subies par ces personnes.

12. Les services aux victimes peuvent comprendre, par exemple, un centre de crise ou une ligne d'écoute téléphonique, des services ou des programmes d'aide aux victimes et aux témoins d'actes criminels, un conseiller, un psychologue ou un travailleur social, un centre de service communautaire, un centre familial, un centre ethnique ou culturel, une maison de transition ou un refuge, un centre d'aide aux femmes ou aux hommes, un centre pour les personnes âgées et un groupe de soutien. Les victimes n'avaient pas à préciser lequel ou lesquels de ces services ont été utilisés.

13. D'autres choix de réponses étaient proposés aux répondants de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, mais la taille de l'échantillon n'a pas permis d'obtenir d'estimation fiable.

14. Les répondants pouvaient donner plus d'une réponse. Dans les cas où une victime avait fait l'objet de plus d'une agression, on lui a demandé de fournir des renseignements uniquement pour l'agression physique la plus grave et l'agression sexuelle la plus grave. Dans les cas où un répondant a été victime d'une agression physique et d'une agression sexuelle, on attribuait les répercussions à la victime dès que celle-ci a indiqué la répercussion pour l'un ou l'autre des incidents.

Tableaux de données détaillés

Tableau 1
Victimisation avec violence avant l'âge de 15 ans, depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le type de victimisation et le genre de la victime, territoires, 2018

Type de victimisation et genre de la victime	Avant l'âge de 15 ans			Depuis l'âge de 15 ans			Au cours des 12 mois précédant l'enquête		
	pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 % de à		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 % de à		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 % de à	
Agression physique (voies de fait)									
Femmes [†]	26,0	22,9	29,3	40,3	36,4	44,3	5,5	4,1	7,4
Hommes	28,4	25,3	31,7	52,1*	48,3	55,8	7,2	5,6	9,3
Total	27,2	25,2	29,4	46,3	43,7	49,0	6,4	5,2	7,8
Agression sexuelle									
Femmes [†]	19,5	16,6	22,7	39,5	36,7	42,4	3,6	2,6	5,0
Hommes	6,7*	5,2	8,5	12,2*	10,3	14,4	0,6*	0,3	1,5
Total	12,9	11,2	14,9	25,5	23,8	27,3	2,1	1,6	2,8
Total²									
Femmes [†]	34,8	31,2	38,6	52,4	48,9	55,8	7,8	6,2	9,9
Hommes	30,9	27,7	34,2	54,2	50,4	57,9	7,8	6,1	9,9
Total	32,8	30,4	35,3	53,3	50,9	55,6	7,8	6,5	9,4

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins qu'elles représentent au moins 5 % des réponses totales.

2. Comprend les agressions sexuelles et les agressions physiques.

Note : Exclut la violence dans le cadre d'une relation intime, dont les résultats seront publiés ultérieurement.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 2
Victimisation avec violence avant l'âge de 15 ans, depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le type de victimisation, le genre de la victime et le territoire, 2018

Territoire et certaines caractéristiques de la victime	Avant l'âge de 15 ans						Depuis l'âge de 15 ans						Au cours des 12 mois précédant l'enquête					
	Femmes			Hommes			Femmes			Hommes			Femmes			Hommes		
	Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %			Intervalle de confiance de 95 %		
	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à	% ¹	de	à
Agression physique																		
Yukon	28,7	24,2	33,6	36,9***	29,9	44,5	47,5*	42,5	52,6	58,1**	49,3	66,3	6,9	4,2	11,0	6,1	3,4	10,5
Territoires du Nord-Ouest	28,6	22,5	35,4	28,3	23,9	33,1	41,5	33,4	50,2	53,3**	47,8	58,8	4,1	2,4	7,0	7,6	4,8	12,0
Nunavut	19,6*	14,8	25,4	18,9*	14,9	23,5	30,1*	25,2	35,5	43,7***	39,6	47,9	5,8	3,9	8,5	8,0	5,9	10,9
Territoires†	26,0	22,9	29,3	28,4	25,3	31,7	40,3	36,4	44,3	52,1**	48,3	55,8	5,5	4,1	7,4	7,2	5,6	9,3
Agression sexuelle																		
Yukon	20,2	15,8	25,4	7,7**	5,0	11,8	49,6*	44,8	54,4	16,5***	12,9	20,8	2,8	1,6	4,9	F	F	F
Territoires du Nord-Ouest	18,2	13,7	23,7	7,0**	4,8	10,1	37,0	32,1	42,3	11,9**	8,6	16,2	3,5	2,0	6,1	F	F	F
Nunavut	20,3	15,6	26,0	5,1**	3,5	7,4	30,5*	25,7	35,8	7,8***	5,5	11,1	4,7	3,0	7,4	F	F	F
Territoires†	19,5	16,6	22,7	6,7**	5,2	8,5	39,5	36,7	42,4	12,2**	10,3	14,4	3,6	2,6	5,0	0,6**	0,3	1,5
Total																		
Yukon	36,5	31,2	42,1	39,3*	32,1	47,0	61,5*	56,6	66,1	60,9*	52,0	69,0	8,4	5,5	12,5	6,4	3,7	10,9
Territoires du Nord-Ouest	35,0	28,8	41,7	31,7	27,2	36,6	51,8	45,3	58,2	54,7	49,1	60,2	6,6	4,3	9,9	8,3	5,4	12,6
Nunavut	32,6	25,9	40,1	20,1***	16,0	24,9	42,2*	36,1	48,5	45,8*	41,8	49,9	8,9	6,3	12,2	8,7	6,5	11,6
Territoires†	34,8	31,2	38,6	30,9	27,7	34,2	52,4	48,9	55,8	54,2	50,4	57,9	7,8	6,2	9,9	7,8	6,1	9,9

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes seulement ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour les femmes ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins qu'elles représentent au moins 5 % des réponses totales.

Note : La victimisation avec violence comprend les agressions physiques et les agressions sexuelles. Exclut la violence dans le cadre d'une relation intime, dont les résultats seront publiés ultérieurement. Le territoire désigne le territoire de résidence actuel du répondant; par conséquent, particulièrement pour les estimations de la victimisation survenue au cours de la vie, les données présentées pour un territoire peuvent comprendre les expériences de victimisation qui se sont produites dans d'autres provinces ou territoires. Les chiffres ont été arrondis à la décimale près.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 3
Victimisation avec violence depuis l'âge de 15 ans, selon le type de victimisation, le genre et certaines caractéristiques de la victime, territoires, 2018

Certaines caractéristiques de la victime	Agression physique						Agression sexuelle					
	Femmes			Hommes			Femmes			Hommes		
	pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à		de	à
Groupe d'âge												
15 à 24 ans [†]	29	21	39	43**	33	54	32	23	42	F	F	F
25 à 34 ans	45 [†]	38	52	59***	53	66	40	34	47	13**	9	18
35 à 44 ans	44 [†]	37	51	52	43	61	45 [†]	39	51	13**	9	18
45 à 54 ans	48 [†]	41	55	53	44	62	47 [†]	39	55	18**	13	24
55 à 64 ans	41	33	50	55**	46	64	41	32	49	14**	10	20
65 ans et plus	30	23	39	45**	37	54	29	21	38	12**	7	20
Identité autochtone												
Personne autochtone	38	31	45	49**	44	54	34 [†]	30	39	8***	6	11
Première Nation	48	35	62	65**	53	75	46	38	54	9***	5	15
Métis	48	31	65	43	29	58	28 [†]	17	43	12**	6	24
Inuit	30 [†]	24	36	40***	36	45	29 [†]	23	35	7***	5	12
Personne non autochtone [†]	43	39	47	55**	50	59	44	40	48	16**	13	20
Appartient à un groupe désigné comme minorité visible												
Oui [†]	15	10	23	33**	23	45	21	14	30	11**	6	19
Non	43 [†]	39	47	54***	50	58	41 [†]	38	44	12**	10	14
LGBTQ2+												
Non [†]	40	36	44	52**	49	56	39	36	42	12**	10	14
Oui	59 [†]	43	73	44	25	66	63 [†]	48	76	31***	16	53
Incapacité												
Personne ayant une incapacité [†]	53	47	59	63**	57	68	51	46	56	20**	16	25
Personne ne présentant aucune incapacité	32 [†]	28	35	47***	43	52	31 [†]	28	35	9***	7	11
Subi des pratiques parentales sévères												
Jamais [†]	24	18	30	35**	30	40	19	14	25	4**	2	7
Au moins une fois	49 [†]	45	53	61***	56	65	51 [†]	47	55	17***	14	20
Violence physique ou sexuelle subie durant l'enfance												
Jamais [†]	28	25	32	43**	39	47	28	24	32	6**	5	8
Au moins une fois	62 [†]	56	67	73***	67	78	62 [†]	57	67	25***	20	31

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 3 — fin
Victimisation avec violence depuis l'âge de 15 ans, selon le type de victimisation, le genre et certaines caractéristiques de la victime, territoires, 2018

Certaines caractéristiques de la victime	Total								
	Femmes			Hommes			Total		
	pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	de		à	
Groupe d'âge									
15 à 24 ans [†]	42	32	52	44	34	54	43	35	51
25 à 34 ans	56*	50	62	62*	56	68	59*	55	63
35 à 44 ans	56*	48	63	53	45	62	54*	48	61
45 à 54 ans	60*	53	68	55	46	64	58*	52	63
55 à 64 ans	54	44	64	58	48	67	56*	49	62
65 ans et plus	43	35	52	49	40	58	46	40	52
Identité autochtone									
Personne autochtone	48*	42	54	50*	45	55	49*	46	53
Première Nation	60	49	70	66	54	76	63	56	70
Métis	51	35	67	45	31	60	48	36	61
Inuit	41*	34	48	42*	38	46	41*	38	45
Personne non autochtone [†]	56	52	60	58	53	62	57	54	60
Appartient à un groupe désigné comme minorité visible									
Oui [†]	27	19	37	35	25	47	31	24	39
Non	55*	51	59	56*	52	60	55*	53	58
LGBTQ2+									
Non [†]	52	48	56	54	50	58	53	51	55
Oui	70*	55	82	57	34	77	66*	54	76
Incapacité									
Personne ayant une incapacité [†]	67	62	72	67	62	72	67	63	71
Personne ne présentant aucune incapacité	42*	38	46	48*	44	53	45*	43	48
Subi des pratiques parentales sévères									
Jamais [†]	31	24	38	36	31	41	33	29	38
Au moins une fois	64*	60	67	64*	59	68	64*	61	66
Violence physique ou sexuelle subie durant l'enfance									
Jamais [†]	40	36	44	44	40	48	42	40	45
Au moins une fois	76*	70	80	77*	71	82	76*	73	79

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes seulement ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour les femmes ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins qu'elles représentent au moins 5 % des réponses totales.

Note : Exclut la violence dans le cadre d'une relation intime, dont les résultats seront publiés ultérieurement.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 4
Certaines caractéristiques de la santé, selon la victimisation avec violence depuis l'âge de 15 ans et le genre, territoires, 2018

Certaines caractéristiques	État de santé physique jugé passable ou mauvais ¹			État de santé mentale jugé passable ou mauvais ¹			Consommation d'alcool a déjà été problématique		
	pourcentage ²	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ²	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ²	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
Femmes									
A été victime d'agression	19*	15	25	27*	23	31	31*	26	37
Agression physique	21*	16	27	27*	23	32	35*	30	40
Agression sexuelle	19*	14	25	27*	22	31	32*	26	39
N'a jamais été victime d'agression†	12	9	15	10	7	14	12	8	16
Hommes									
A été victime d'agression	16	13	20	13***	10	17	36*	32	39
Agression physique	16	13	20	13***	10	17	36*	32	40
Agression sexuelle	18	11	26	21*	14	29	39*	30	49
N'a jamais été victime d'agression†	15	12	19	7	5	11	15	12	19
Total									
A été victime d'agression	18*	15	21	20*	17	23	34*	31	37
Agression physique	18*	16	21	19*	16	23	35*	32	39
Agression sexuelle	18*	14	24	25*	21	29	34*	28	39
N'a jamais été victime d'agression†	13	11	16	8	6	11	13	11	16

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 4 — fin
Certaines caractéristiques de la santé, selon la victimisation avec violence depuis l'âge de 15 ans et le genre, territoires, 2018

Certaines caractéristiques	Au moins une consommation de cannabis au cours du mois passé			Au moins une consommation de drogue illégale au cours des 12 derniers mois			A déjà été sans logement ³		
	pourcentage ²	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ²	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ²	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
Femmes									
A été victime d'agression	23 [*]	19	27	5	4	7	32 [*]	29	36
Agression physique	24 [*]	19	29	6	4	8	35 [*]	31	39
Agression sexuelle	22 [*]	18	27	6	4	9	34 [*]	29	38
N'a jamais été victime d'agression[†]	12	8	16	F	F	F	14	10	17
Hommes									
A été victime d'agression	37 ^{***}	33	41	9 ^{***}	7	12	32 [*]	27	36
Agression physique	38 ^{***}	34	42	10 ^{***}	7	13	32 [*]	28	37
Agression sexuelle	25	18	33	9 [*]	5	16	41 [*]	32	50
N'a jamais été victime d'agression[†]	28 ^{**}	23	34	2	1	4	18	14	22
Total									
A été victime d'agression	30 [*]	28	33	7 [*]	6	9	32 [*]	29	35
Agression physique	32 [*]	29	35	8 [*]	6	10	33 [*]	30	37
Agression sexuelle	23	19	27	7 [*]	5	9	35 [*]	31	40
N'a jamais été victime d'agression[†]	20	16	24	2	1	3	16	13	18

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes seulement ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour les femmes ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Selon l'évaluation faite par les répondants eux-mêmes.

2. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins qu'elles représentent au moins 5 % des réponses totales.

3. Comprend le fait d'avoir été itinérant ou d'avoir logé chez des amis, de la famille ou tout autre endroit parce que nulle part d'autre où loger.

Note : Exclut la violence dans le cadre d'une relation intime, dont les résultats seront publiés ultérieurement.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 5
Victimisation avec violence au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre et certaines caractéristiques de la victime, territoires, 2018

Certaines caractéristiques	Agression physique						Agression sexuelle					
	Femmes			Hommes			Femmes			Hommes		
	pourcen- tage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcen- tage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcen- tage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcen- tage ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	de		à	de		à	
Groupe d'âge												
15 à 24 ans [†]	9,4	5,1	16,7	12,5	6,7	22,2	7,7	4,1	14,0	F	F	F
25 à 34 ans	6,5	3,5	11,8	9,8	6,0	15,7	5,1	3,2	8,3	F	F	F
35 à 44 ans	7,0	4,0	11,9	5,5	3,4	8,6	3,0	1,6	5,6	F	F	F
45 ans et plus	2,8 [*]	1,7	4,5	4,5 [*]	3,1	6,5	1,4 [*]	0,7	2,8	F	F	F
État matrimonial												
Marié ou vivant en union libre [†]	3,1	1,9	4,9	4,8	3,3	7,0	1,7	0,9	3,2	F	F	F
Séparé ou divorcé	5,8	3,3	10,0	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Veuf	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Célibataire, jamais marié	10,7 [*]	7,1	15,8	11,9 [*]	8,0	17,3	7,9 [*]	5,2	11,8	F	F	F
Identité autochtone												
Personne autochtone	7,0	4,8	10,1	8,7	6,2	11,9	3,6	2,2	5,6	F	F	F
Première Nation	7,5	3,8	14,3	9,5	5,4	16,3	F	F	F	F	F	F
Métis	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Inuit	6,1	3,9	9,5	7,4	5,3	10,1	4,0	2,3	7,2	F	F	F
Personne non autochtone [†]	4,2	2,8	6,2	5,6	3,7	8,5	3,7	2,4	5,7	F	F	F
LGBTQ2+												
Non [†]	5,2	3,8	7,0	7,2	5,5	9,5	3,4	2,4	4,9	0,6	0,2	1,3
Oui	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Incapacité												
Personne ayant une incapacité [†]	8,8	6,2	12,3	7,3	4,7	11,2	5,8	4,0	8,5	F	F	F
Personne ne présentant aucune incapacité	3,3 [*]	2,1	5,1	7,2 ^{**}	5,1	10,0	2,1 [*]	1,2	3,5	F	F	F
Emploi exercé au cours des 12 mois précédant l'enquête												
Oui [†]	6,0	4,3	8,4	7,9	5,9	10,5	4,0	2,8	5,6	F	F	F
Non	4,1	2,2	7,3	4,6	2,1	10,0	F	F	F	F	F	F
Situation relativement aux études												
Actuellement aux études [†]	6,2	3,4	11,3	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Pas actuellement aux études	5,5	4,0	7,5	6,7	5,1	8,6	3,2	2,2	4,5	0,7	0,3	1,6
Plus haut diplôme obtenu												
Moins que le secondaire [†]	4,7	2,7	8,1	7,9	5,4	11,5	F	F	F	F	F	F
Secondaire	7,7	4,4	12,9	9,2	4,9	16,6	4,8	2,4	9,2	F	F	F
Collégial ou école de métier	4,9	2,2	10,8	7,7	4,8	12,1	2,7	1,5	4,8	F	F	F
Universitaire	5,4	3,3	8,7	3,5 [*]	1,8	6,5	4,3	2,7	6,9	F	F	F

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 5 — continué
Victimisation avec violence au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre et certaines caractéristiques de la victime, territoires, 2018

Certaines caractéristiques	Agression physique						Agression sexuelle					
	Femmes			Hommes			Femmes			Hommes		
	pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	de		à	de		à	
Subi des pratiques parentales sévères												
Jamais [†]	3,4	1,9	6,0	3,5	1,7	6,8	F	F	F	F	F	F
Au moins une fois	6,5 [*]	4,7	8,9	8,9 [*]	6,6	11,8	4,7	3,4	6,6	1,0	0,4	2,3
Violence physique ou sexuelle subie durant l'enfance												
Jamais [†]	4,9	3,1	7,6	6,3	4,5	8,9	2,5	1,5	4,0	F	F	F
Au moins une fois (violence physique ou sexuelle)	6,5	4,4	9,3	9,1	5,9	13,8	5,1 [*]	3,3	7,7	F	F	F
Subi un comportement sexuel inapproprié dans un lieu public au cours des 12 mois précédant l'enquête												
Jamais [†]	3,3	2,4	4,6	5,8 ^{**}	4,3	7,8	F	F	F	F	F	F
Au moins une fois	9,7 [*]	6,6	14,1	14,5	7,8	25,3	8,6	6,0	12,2	F	F	F
Consommation excessive d'alcool au cours des 12 mois précédant l'enquête												
Jamais ou moins d'une fois par mois [†]	3,8	2,7	5,4	4,0	2,8	5,6	2,3	1,5	3,5	F	F	F
Au moins une fois par mois	10,7 [*]	7,1	15,8	13,3 [*]	9,4	18,3	7,7 [*]	4,9	11,7	F	F	F
Consommation de cannabis au cours du mois précédant												
Jamais ou moins d'une fois par mois [†]	4,9	3,4	6,9	5,1	3,6	7,2	3,5	2,5	5,0	F	F	F
Au moins une fois par mois	8,9	5,6	14,0	11,6 [*]	7,9	16,6	3,7	2,0	6,9	F	F	F
Consommation de drogues illégales au cours du mois précédant												
Jamais [†]	5,2	3,8	7,1	5,9	4,4	7,8	3,2	2,3	4,5	F	F	F
Au moins une fois	F	F	F	28,8 [*]	16,3	45,7	F	F	F	F	F	F
Ensemble de la population	5,5	4,1	7,4	7,2	5,6	9,3	3,6	2,6	5,0	0,6^{**}	0,3	1,5

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 5 — continué
Victimisation avec violence au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre et certaines caractéristiques de la victime, territoires, 2018

Certaines caractéristiques	Total								
	Femmes			Hommes			Total		
	pourcen- tage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcen- tage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcen- tage ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
Groupe d'âge									
15 à 24 ans [†]	14,6	9,1	22,6	13,1	7,2	22,7	13,9	9,2	20,3
25 à 34 ans	9,8	6,1	15,2	10,0	6,1	15,9	9,9	6,9	13,9
35 à 44 ans	8,5	5,4	13,2	6,9	4,5	10,5	7,7 [*]	5,5	10,7
45 ans et plus	3,7 [*]	2,5	5,5	4,9 [†]	3,4	6,9	4,3 [*]	3,3	5,6
État matrimonial									
Marié ou vivant en union libre [†]	4,3	2,8	6,4	5,3	3,7	7,4	4,8	3,7	6,1
Séparé ou divorcé	7,3	4,6	11,4	F	F	F	5,8	3,8	8,8
Veuf	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Célibataire, jamais marié	15,5 [*]	11,1	21,3	12,8 [†]	8,7	18,4	14,0 [*]	10,5	18,4
Identité autochtone									
Personne autochtone	9,0	6,4	12,4	9,3	6,7	12,7	9,1	7,1	11,7
Première Nation	9,3	5,1	16,5	10,5	5,8	18,4	10,0	6,0	16,0
Métis	F	F	F	F	F	F	13,0	6,8	23,4
Inuit	8,4	5,6	12,4	7,4	5,4	10,2	7,9	6,4	9,8
Personne non autochtone [†]	6,9	5,0	9,4	6,2	4,2	9,0	6,5	5,0	8,4
LGBTQ2+									
Non [†]	7,4	5,7	9,5	7,7	6,0	9,9	7,5	6,3	9,1
Oui	18,8	9,7	33,2	F	F	F	16,9 [*]	9,9	27,3
Incapacité									
Personne ayant une incapacité [†]	12,5	9,4	16,4	8,5	5,8	12,2	10,7	8,4	13,6
Personne ne présentant aucune incapacité	4,6 [*]	3,2	6,6	7,5	5,4	10,3	6,2 [*]	4,8	7,8
Emploi exercé au cours des 12 mois précédant l'enquête									
Oui [†]	8,6	6,6	11,1	8,4	6,3	11,0	8,5	6,8	10,5
Non	5,8	3,4	9,6	5,6	2,9	10,7	5,7	3,7	8,7
Situation relativement aux études									
Actuellement aux études [†]	13,2	7,7	21,7	F	F	F	12,7	8,1	19,3
Pas actuellement aux études	7,2	5,5	9,2	7,3	5,7	9,3	7,2	6,0	8,7
Plus haut diplôme obtenu									
Moins que le secondaire [†]	7,0	4,5	10,9	7,9	5,4	11,5	7,5	5,5	10,1
Secondaire	9,9	6,1	15,8	11,0	6,4	18,3	10,5	7,2	15,1
Collégial ou école de métier	6,9	3,7	12,2	8,1	5,2	12,5	7,5	5,1	10,9
Universitaire	8,1	5,5	11,7	3,9 ^{***}	2,2	7,0	6,2	4,5	8,5

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 5 — fin
Victimisation avec violence au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le genre et certaines caractéristiques de la victime, territoires, 2018

Certaines caractéristiques	Total								
	Femmes			Hommes			Total		
	pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	de		à	
Subi des pratiques parentales sévères									
Jamais [†]	4,0	2,4	6,6	3,5	1,7	6,8	3,7	2,3	5,9
Au moins une fois	9,8 [*]	7,6	12,7	9,7 [*]	7,4	12,7	9,8 [*]	8,0	11,9
Violence physique ou sexuelle subie durant l'enfance									
Jamais [†]	6,7	4,6	9,5	6,7	4,8	9,3	6,7	5,2	8,6
Au moins une fois (violence physique ou sexuelle)	9,6	7,2	12,7	10,2	6,8	15,0	9,9 [*]	7,8	12,5
Subi un comportement sexuel inapproprié dans un lieu public au cours des 12 mois précédant l'enquête									
Jamais [†]	3,9	2,9	5,2	6,0 ^{**}	4,6	8,0	5,1	4,2	6,3
Au moins une fois	15,3 [*]	11,3	20,3	16,9 [*]	10,0	27,0	15,8 [*]	11,8	20,9
Consommation excessive d'alcool au cours des 12 mois précédant l'enquête									
Jamais ou moins d'une fois par mois [†]	5,3	4,0	6,9	4,5	3,3	6,2	4,9	4,0	6,0
Au moins une fois par mois	15,6 [*]	11,3	21,1	13,9 [*]	10,1	19,0	14,6 [*]	11,5	18,4
Consommation de cannabis au cours du mois précédant									
Jamais ou moins d'une fois par mois [†]	7,2	5,5	9,5	5,7	4,2	7,8	6,5	5,3	8,1
Au moins une fois par mois	10,5	6,9	15,8	12,0 [*]	8,3	17,2	11,5 [*]	8,6	15,4
Consommation de drogues illégales au cours du mois précédant									
Jamais [†]	7,2	5,6	9,3	6,3	4,8	8,3	6,8	5,6	8,2
Au moins une fois	26,9 [*]	14,9	43,7	31,5 [*]	18,7	47,9	29,9 [*]	20,0	42,1
Ensemble de la population	7,8	6,2	9,9	7,8	6,1	9,9	7,8	6,5	9,4

F trop peu fiable pour être publié

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes seulement ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour les femmes ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins qu'elles représentent au moins 5 % des réponses totales.

Note : La victimisation avec violence comprend l'agression physique et l'agression sexuelle. Exclut la violence dans le cadre d'une relation intime, dont les résultats seront publiés ultérieurement.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 6
Victimisation avec violence au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le type de victimisation, le genre de la victime et certaines caractéristiques de l'incident, territoires, 2018

Certaines caractéristiques de l'incident	Agression physique						Agression sexuelle					
	Femmes			Hommes			Femmes			Hommes		
	pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	de		à	de		à	
Lieu de l'incident												
Résidence ou propriété privée ou les alentours	43	28	61	17*	11	26	27	16	42	F	F	F
Commerce ou établissement institutionnel	19	11	32	18	10	29	30	17	47	F	F	F
Rue ou autre lieu public	23	12	42	50*	37	64	F	F	F	F	F	F
Autre lieu	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Non déclaré	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Lieu de l'incident est le lieu de travail												
Oui	22	13	36	16	9	29	F	F	F	F	F	F
Non	78	64	87	84	71	91	84	67	93	F	F	F
Non déclaré	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Nombre d'auteurs												
Un auteur	87	72	95	79	67	87	86	68	95	F	F	F
Plus d'un auteur	F	F	F	21	13	33	F	F	F	F	F	F
Ne sait pas / Non déclaré	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Sexe de l'auteur²												
Masculin (un seul ou plusieurs auteurs, tous de sexe masculin)	60	43	74	81*	64	92	X	89	100	F	F	F
Féminin (une seule ou plusieurs auteures, toutes de sexe féminin)	36	22	53	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Plusieurs auteurs, des deux sexes	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Lien avec l'auteur^{2,3}												
Famille	21	11	36	11	6	21	F	F	F	F	F	F
Ami, voisin, connaissance	23	11	40	30	19	44	36	22	53	F	F	F
Autre personne connue	21	11	36	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Étranger ou personne connue de vue seulement	34	22	48	53*	41	64	42	26	59	F	F	F

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 6 — fin

Victimisation avec violence au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le type de victimisation, le genre de la victime et certaines caractéristiques de l'incident, territoires, 2018

Certaines caractéristiques de l'incident	Agression physique						Agression sexuelle					
	Femmes			Hommes			Femmes			Hommes		
	pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage ¹	Intervalle de confiance de 95 %	
de		à	de		à	de		à	de		à	
Incident lié à la consommation d'alcool ou de drogues de l'auteur												
Oui	49	36	62	75*	61	84	46	31	62	F	F	F
Non	35	24	49	23	13	36	36	22	52	F	F	F
Ne sait pas / Non déclaré	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Présence d'une arme												
Oui	28	17	43	34	21	50	F	F	F	F	F	F
Non	65	50	78	61	46	74	88	70	95	F	F	F
Ne sait pas / Non déclaré	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Victime ayant subi des blessures												
Oui	34	19	52	35	23	48	F	F	F	F	F	F
Non	66	48	81	65	52	77	86	71	94	F	F	F
Non déclaré	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Incident signalé à la police												
Oui	39	26	52	32	21	46	F	F	F	F	F	F
Non	61	48	74	68	54	79	F	F	F	F	F	F
Non déclaré	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Aide recherchée auprès de services aux victimes												
Oui	23	13	36	F	F	F	15	7	29	F	F	F
Non	76	64	84	93*	84	98	78	61	88	F	F	F
Non déclaré	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Victime s'est sentie blâmée												
Oui	29	19	42	16	8	30	20	10	37	F	F	F
Non	69	57	79	81	66	91	72	54	85	F	F	F
Non déclaré	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F

F trop peu fiable pour être publié

X confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*

* valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes seulement (p < 0,05)

1. Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins qu'elles représentent au moins 5 % des réponses totales.

2. Comprend uniquement les personnes ayant préalablement donné une réponse valide à la question sur le nombre d'auteurs.

3. Dans les cas où il y avait plusieurs auteurs, correspond au lien le plus étroit.

Note : Exclut la violence dans le cadre d'une relation intime, dont les résultats seront publiés ultérieurement. Dans les cas où un répondant avait été victime de plus d'une agression physique ou plus d'une agression sexuelle, on demandait de fournir les détails pour l'incident d'agression physique le plus grave et l'incident d'agression sexuelle le plus grave.**Source** : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 7
Attitudes à l'égard de l'égalité des sexes et de la violence fondée sur le sexe, selon le genre de la personne, territoires, 2018

Énoncé ou perception ¹	Femmes [†]			Hommes			Total		
	pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	Intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à		de	à
Les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent									
D'accord ou tout à fait d'accord	82	78	85	78*	74	82	80	76	83
Ni d'accord ni en désaccord	13	10	16	15	12	19	14	11	17
En désaccord ou entièrement en désaccord	5	3	7	7	5	8	6	5	7
Les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles à surmonter									
D'accord ou tout à fait d'accord	65	62	67	56*	51	61	60	58	63
Ni d'accord ni en désaccord	20	17	23	25*	22	28	22	20	25
En désaccord ou entièrement en désaccord	15	12	17	19*	16	22	17	15	19
Les personnes qui signalent une agression sexuelle disent presque toujours la vérité									
D'accord ou tout à fait d'accord	64	61	68	52*	49	55	58	55	61
Ni d'accord ni en désaccord	25	22	29	31*	28	34	28	26	31
En désaccord ou entièrement en désaccord	10	8	13	16*	14	19	13	11	15
La violence entre partenaires peut être excusée si les personnes sont tellement en colère qu'elles perdent le contrôle									
D'accord ou tout à fait d'accord	12	10	15	15	13	19	14	12	16
Ni d'accord ni en désaccord	8	6	12	11*	9	15	10	8	13
En désaccord ou entièrement en désaccord	79	75	82	73*	68	77	76	73	79
Il est compréhensible qu'une personne réagisse violemment si elle soupçonne son ou sa partenaire d'avoir une relation intime avec une autre personne									
D'accord ou tout à fait d'accord	22	19	25	26*	23	29	24	21	27
Ni d'accord ni en désaccord	15	12	18	17	14	21	16	14	18
En désaccord ou entièrement en désaccord	63	60	66	57*	52	61	60	57	62
Si un membre de ma famille se déclarait transgenre, je ne serais pas capable de l'appuyer									
D'accord ou tout à fait d'accord	9	6	12	9	7	12	9	7	11
Ni d'accord ni en désaccord	10	8	13	16*	13	20	13	11	16
En désaccord ou entièrement en désaccord	80	76	84	74*	71	77	77	74	80
Les gens ont le droit de vérifier en tout temps l'identité des personnes avec qui leur partenaire communique par téléphone ou par message texte									
D'accord ou tout à fait d'accord	20	18	23	20	17	22	20	18	22
Ni d'accord ni en désaccord	20	17	22	23	20	26	21	19	24
En désaccord ou entièrement en désaccord	59	56	63	57	54	60	58	56	61
Les couples de même sexe et les couples de sexe opposé devraient bénéficier du même droit d'adopter des enfants									
D'accord ou tout à fait d'accord	81	78	84	74*	70	78	77	74	80
Ni d'accord ni en désaccord	11	9	14	14*	11	18	13	10	16
En désaccord ou entièrement en désaccord	7	5	9	11*	9	14	9	8	11

* valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes seulement ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Les répondants devaient indiquer leur degré d'accord sur chaque énoncé, selon une échelle de 1 (tout à fait d'accord) à 5 (entièrement en désaccord). Aux fins de la présente analyse, les cinq options de réponse ont été regroupées dans les trois catégories suivantes : d'accord ou tout à fait d'accord, ni d'accord ni en désaccord, et en désaccord ou entièrement en désaccord.

Note : Le calcul des pourcentages comprend les réponses manquantes ou non précisées, mais ces données ne sont pas montrées à moins de représenter 5 % ou plus des réponses totales. En raison de l'arrondissement et de l'inclusion des catégories « non déclaré » dans le calcul des pourcentages, la somme des catégories peut ne pas correspondre à 100.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Tableau 8
Attitudes à l'égard de l'égalité des sexes et de la violence fondée sur le sexe, selon le genre de la personne et certaines caractéristiques, territoires, 2018

Certaines caractéristiques	Les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent		Si un membre de ma famille se déclarait transgenre, je ne serais pas capable de l'appuyer		Les couples de même sexe et les couples de sexe opposé devraient bénéficier du même droit d'adopter des enfants		Les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles à surmonter	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	moyenne ¹ (1 = Tout à fait d'accord, 5 = Entièrement en désaccord)							
Territoire								
Ensemble de la population des territoires†	1,8	2,0**	4,2	3,9**	1,8	2,1**	2,3	2,5**
Yukon	1,6†	1,9***	4,3	4,1†	1,7†	2,0**	2,2†	2,5**
Whitehorse	1,5†	1,9**	4,4†	4,2***	1,6†	1,9***	2,2†	2,5**
Autres collectivités	1,9	1,9	4,1	4,0	2,0	2,3**	2,3	2,5
Territoires du Nord-Ouest	1,7	1,9***	4,3†	4,0**	1,7†	2,0***	2,3	2,4**
Yellowknife	1,6†	1,9**	4,5†	4,2***	1,6†	1,9***	2,2	2,4**
Autres collectivités	1,8	1,9	4,2	3,8†	1,8	2,1**	2,3	2,4
Nunavut	2,1†	2,2***	3,7†	3,6†	2,2†	2,4***	2,6†	2,7†
Iqaluit	1,5†	1,7†	4,3	4,0**	1,7	1,9†	2,3	2,4
Autres collectivités	2,3†	2,4†	3,5†	3,5†	2,3†	2,5***	2,7†	2,8†
Groupe d'âge								
15 à 24 ans†	1,6	2,1**	4,3	3,8**	1,6	2,1**	2,4	2,6
25 à 34 ans	1,6	1,9**	4,2	4,0	1,6	2,0**	2,4	2,6**
35 à 44 ans	1,7	1,9	4,2	4,1***	1,7	1,9†	2,3	2,5
45 à 54 ans	1,8	2,1**	4,1	3,9	1,9†	2,2**	2,3	2,6**
55 à 64 ans	2,0†	2,0	4,0†	3,9	2,1†	2,3	2,2	2,6**
65 et plus	2,1†	2,0	3,9†	3,7	2,4†	2,5†	2,3	2,3†
État matrimonial								
Marié ou vivant en union libre†	1,9	2,0**	4,1	4,0**	1,9	2,1**	2,4	2,5
Séparé ou divorcé	1,7	2,1**	4,1	3,8**	1,9	2,3**	2,2	2,5**
Veuf	2,0	2,3	3,7†	3,5†	2,4†	2,7†	2,4	2,8
Célibataire, jamais marié	1,6†	2,0**	4,2	3,8***	1,7†	2,1**	2,3	2,6**
Identité autochtone								
Personne autochtone	2,0†	2,2***	3,9†	3,6***	2,0†	2,3***	2,5†	2,7†
Première Nation	1,9†	2,0†	4,0†	3,8†	1,8	2,2***	2,5†	2,6
Métis	1,7	2,0	4,4	4,0	1,6	1,9	2,1	2,4
Inuit	2,2†	2,3***	3,7†	3,5***	2,1†	2,5***	2,6†	2,7†
Personne non autochtone†	1,6	1,8**	4,4	4,2**	1,7	2,0**	2,2	2,4**
Appartient à un groupe désigné comme minorité visible								
Oui†	1,5	1,8**	4,0	4,0	1,8	2,1**	2,4	2,7
Non	1,8†	2,0***	4,2	3,9**	1,8	2,1**	2,3	2,5**
LGBTQ2+								
Non†	1,8	2,0**	4,1	3,9**	1,9	2,1**	2,4	2,5**
Oui	1,2†	1,6†	4,7†	4,3***	1,2†	1,7	2,0†	2,6**
Incapacité								
Personne ayant une incapacité†	1,8	2,0**	4,2	4,0**	1,8	2,1**	2,2	2,5**
Personne ne présentant aucune incapacité	1,8	2,0**	4,1	3,9**	1,9	2,1**	2,4†	2,6**
Emploi exercé au cours des 12 mois précédant l'enquête								
Oui†	1,7	1,9**	4,3	4,0**	1,7	2,1**	2,3	2,5**
Non	2,0†	2,2†	3,7†	3,5***	2,2†	2,4***	2,4	2,6**

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 8 — continué

Attitudes à l'égard de l'égalité des sexes et de la violence fondée sur le sexe, selon le genre de la personne et certaines caractéristiques, territoires, 2018

Certaines caractéristiques	Les gens devraient pouvoir exprimer leur genre comme ils le souhaitent		Si un membre de ma famille se déclarait transgenre, je ne serais pas capable de l'appuyer		Les couples de même sexe et les couples de sexe opposé devraient bénéficier du même droit d'adopter des enfants		Les femmes ont plus de difficulté que les hommes à obtenir de l'avancement en raison d'importants obstacles à surmonter	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	moyenne ¹ (1 = Tout à fait d'accord, 5 = Entièrement en désaccord)							
Composition hommes/femmes au travail								
La plupart des collègues de travail sont des hommes [†]	1,8	2,1**	4,3	4,0**	1,8	2,1**	2,4	2,5
La plupart des collègues de travail sont des femmes	1,7	1,6*	4,3	4,3*	1,7	1,7*	2,3	2,4
Autant d'hommes que de femmes	1,7	2,0**	4,3	4,0**	1,8	2,0**	2,3	2,5**
Situation relativement aux études								
Actuellement aux études [†]	1,5	1,9**	4,5	3,7**	1,5	2,0**	2,2	2,5**
Pas actuellement aux études	1,8*	2,0**	4,1*	3,9**	1,9*	2,1**	2,4*	2,5**
Plus haut diplôme obtenu								
Moins que le secondaire [†]	2,2	2,3	3,6	3,5	2,2	2,5**	2,7	2,7
Secondaire	1,8*	2,0***	4,3*	3,9***	1,8*	2,0***	2,3*	2,7**
Collégial ou école de métier	1,6*	1,9***	4,3*	4,1*	1,7*	2,0***	2,4*	2,4*
Universitaire	1,5*	1,6***	4,5*	4,3***	1,6*	1,7***	2,0*	2,3***
Subi des pratiques parentales sévères								
Jamais [†]	2,0	2,1	3,9	3,6**	2,0	2,3**	2,6	2,6
Au moins une fois	1,6*	1,9***	4,3*	4,1***	1,7*	2,0***	2,2*	2,5***
Violence physique ou sexuelle subie avant l'âge de 15 ans								
Jamais [†]	1,8	2,0**	4,1	3,8**	1,9	2,1**	2,4	2,5**
Au moins une fois	1,7	1,9***	4,3*	4,1***	1,8	2,1**	2,2*	2,5**
Victime d'au moins une agression physique ou sexuelle depuis l'âge de 15 ans								
Oui [†]	1,7	1,9**	4,3	4,0**	1,7	2,1**	2,2	2,5**
Non	1,9*	2,1***	4,0*	3,8***	2,0*	2,2**	2,5*	2,5
Consommation excessive d'alcool au cours des 12 mois précédant l'enquête								
Jamais ou moins d'une fois par mois [†]	1,8	2,0**	4,1	3,9**	1,9	2,2**	2,3	2,6**
Au moins une fois par mois	1,7	1,9***	4,3*	4,0***	1,7*	1,9***	2,4	2,5
Consommation de cannabis au cours du mois précédant								
Jamais ou moins d'une fois par mois [†]	1,8	1,9**	4,2	4,0**	1,9	2,1**	2,3	2,5**
Au moins une fois par mois	1,8	2,1***	4,1	3,8***	1,8	2,2**	2,3	2,7***
Consommation de drogues illégales au cours du mois précédant								
Jamais [†]	1,8	2,0**	4,1	3,9**	1,9	2,2**	2,3	2,5**
Au moins une fois	1,2*	1,8**	4,7*	4,2***	1,3*	1,7***	2,1	2,4

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 8 — continué

Attitudes à l'égard de l'égalité des sexes et de la violence fondée sur le sexe, selon le genre de la personne et certaines caractéristiques, territoires, 2018

Certaines caractéristiques	Les personnes qui signalent une agression sexuelle disent presque toujours la vérité		Les gens ont le droit de vérifier en tout temps l'identité des personnes avec qui leur partenaire communique par téléphone ou texto		Il est compréhensible qu'une personne réagisse violemment si elle soupçonne son partenaire d'avoir une relation avec une autre personne		La violence entre partenaires peut être excusée si les personnes sont tellement en colère qu'elles perdent le contrôle	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	moyenne ¹ (1 = Tout à fait d'accord, 5 = Entièrement en désaccord)							
Territoire								
Ensemble de la population des territoires [†]	2,3	2,6**	3,5	3,5	3,7	3,5**	4,1	3,9**
Yukon	2,3	2,6**	3,8*	3,7*	4,0*	3,6**	4,5*	4,3***
Whitehorse	2,3	2,6**	3,8*	3,8*	4,1*	3,7***	4,5*	4,4***
Autres collectivités	2,3	2,6**	3,7*	3,5	3,8	3,4**	4,3	4,0
Territoires du Nord-Ouest	2,3	2,5**	3,6	3,6*	3,8	3,6**	4,3*	4,0**
Yellowknife	2,4	2,6	3,8*	3,8*	4,0*	3,8*	4,5*	4,3*
Autres collectivités	2,2	2,5**	3,4	3,4	3,6	3,3*	4,1	3,7***
Nunavut	2,2	2,6**	3,2*	3,2*	3,3*	3,3	3,6*	3,5*
Iqaluit	2,1	2,7**	3,6	3,6	3,8	3,7	4,2	3,9**
Autres collectivités	2,3	2,5**	3,0*	3,1*	3,1*	3,2	3,4*	3,4*
Groupe d'âge								
15 à 24 ans [†]	2,3	2,7**	3,3	3,2	3,4	3,4	3,8	3,4**
25 à 34 ans	2,3	2,5**	3,5	3,6***	3,9*	3,5**	4,2*	3,9***
35 à 44 ans	2,2	2,5**	3,6*	3,7*	3,8*	3,8*	4,2*	4,2*
45 à 54 ans	2,3	2,6**	3,7*	3,5	3,7*	3,5	4,2*	4,0*
55 à 64 ans	2,2	2,5**	3,8*	3,5***	3,9*	3,4**	4,3*	4,1***
65 et plus	2,4	2,7**	3,6*	3,7*	3,6	3,5	4,2*	4,2*
État matrimonial								
Marié ou vivant en union libre [†]	2,3	2,5**	3,6	3,5	3,8	3,5**	4,2	4,1
Séparé ou divorcé	2,2	2,8***	3,7	3,7	3,8	3,6	4,3	4,1
Veuf	2,3	2,8**	3,4	3,7	3,4*	3,9	3,8*	4,3**
Célibataire, jamais marié	2,2	2,6**	3,5	3,5	3,6*	3,4	4,0*	3,6***
Identité autochtone								
Personne autochtone	2,3	2,6**	3,2*	3,3*	3,3*	3,3*	3,7*	3,5***
Première Nation	2,4	2,5	3,4*	3,5*	3,4*	3,3*	3,9*	3,6*
Métis	2,3	2,8**	3,4*	3,6	3,8	3,8	4,4	4,1
Inuit	2,3	2,6**	3,1*	3,1*	3,2*	3,2*	3,5*	3,3*
Personne non autochtone [†]	2,3	2,6**	3,8	3,8	4,1	3,8**	4,6	4,4**
Appartient à un groupe désigné comme minorité visible								
Oui [†]	2,5	2,7	3,8	3,5	3,5	3,3	4,1	3,9
Non	2,3*	2,6**	3,5*	3,5	3,7	3,5**	4,2	3,9**
LGBTQ2+								
Non [†]	2,3	2,6**	3,5	3,5	3,7	3,5**	4,1	3,9**
Oui	1,9*	2,6**	3,7	3,8	4,1*	3,5**	4,4*	4,0
Incapacité								
Personne ayant une incapacité [†]	2,2	2,7**	3,6	3,5	3,7	3,5**	4,2	3,9**
Personne ne présentant aucune incapacité	2,3	2,5**	3,5	3,5	3,7	3,5**	4,1	4,0**
Emploi exercé au cours des 12 mois précédant l'enquête								
Oui [†]	2,2	2,5**	3,6	3,6	3,8	3,6**	4,3	4,0**
Non	2,4	2,6**	3,4*	3,3*	3,5*	3,3***	3,8*	3,7*

Voir les notes à la fin du tableau.

Tableau 8 — fin
Attitudes à l'égard de l'égalité des sexes et de la violence fondée sur le sexe, selon le genre de la personne et certaines caractéristiques, territoires, 2018

Certaines caractéristiques	Les personnes qui signalent une agression sexuelle disent presque toujours la vérité		Les gens ont le droit de vérifier en tout temps l'identité des personnes avec qui leur partenaire communique par téléphone ou texto		Il est compréhensible qu'une personne réagisse violemment si elle soupçonne son partenaire d'avoir une relation avec une autre personne		La violence entre partenaires peut être excusée si les personnes sont tellement en colère qu'elles perdent le contrôle	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
	moyenne ¹ (1 = Tout à fait d'accord, 5 = Entièrement en désaccord)							
Composition hommes/femmes au travail								
La plupart des collègues de travail sont des hommes [†]	2,4	2,6**	3,7	3,5**	3,8	3,5	4,4	3,9**
La plupart des collègues de travail sont des femmes	2,2	2,3 [†]	3,6	3,8 [†]	3,9	3,8	4,3	4,5 [†]
Autant d'hommes que de femmes	2,2	2,5**	3,6	3,6	3,7	3,6	4,2	4,0
Situation relativement aux études								
Actuellement aux études [†]	2,2	2,7**	3,3	3,2	3,6	3,4	4,0	3,5**
Pas actuellement aux études	2,3	2,6**	3,6 [†]	3,6 [†]	3,7	3,5**	4,2	4,0***
Plus haut diplôme obtenu								
Moins que le secondaire [†]	2,4	2,6**	3,1	3,2	3,1	3,2	3,4	3,3
Secondaire	2,3	2,6**	3,4 [†]	3,4 [†]	3,7 [†]	3,4**	4,2 [†]	4,0***
Collégial ou école de métier	2,3	2,6**	3,7 [†]	3,7 [†]	3,9 [†]	3,7***	4,4 [†]	4,3 [†]
Universitaire	2,1 [†]	2,4***	4,0 [†]	3,9 [†]	4,2 [†]	4,0***	4,6 [†]	4,5 [†]
Subi des pratiques parentales sévères								
Jamais [†]	2,4	2,5**	3,4	3,3	3,5	3,4	3,8	3,6
Au moins une fois	2,2 [†]	2,6**	3,6 [†]	3,6 [†]	3,8 [†]	3,6**	4,3 [†]	4,1***
Violence physique ou sexuelle subie avant l'âge de 15 ans								
Jamais [†]	2,3	2,5**	3,5	3,4	3,6	3,5	4,1	3,9**
Au moins une fois	2,2 [†]	2,6**	3,7 [†]	3,7 [†]	3,8 [†]	3,5**	4,4 [†]	4,1***
Victime d'au moins une agression physique ou sexuelle depuis l'âge de 15 ans								
Oui [†]	2,2	2,6**	3,7	3,6	3,9	3,5**	4,4	4,1**
Non	2,4 [†]	2,6**	3,4 [†]	3,4 [†]	3,5 [†]	3,5	3,9 [†]	3,8 [†]
Consommation excessive d'alcool au cours des 12 mois précédant l'enquête								
Jamais ou moins d'une fois par mois [†]	2,3	2,6**	3,6	3,5	3,7	3,5**	4,1	3,9**
Au moins une fois par mois	2,2	2,5**	3,5	3,6	3,6	3,5	4,2	4,0**
Consommation de cannabis au cours du mois précédant								
Jamais ou moins d'une fois par mois [†]	2,3	2,6**	3,6	3,6	3,7	3,6**	4,2	4,1
Au moins une fois par mois	2,2	2,6**	3,4	3,4 [†]	3,6	3,3***	4,1	3,6***
Consommation de drogues illégales au cours du mois précédant								
Jamais [†]	2,3	2,6**	3,5	3,5	3,7	3,5**	4,1	3,9**
Au moins une fois	2,3	2,7	3,6	3,9 [†]	3,8	3,6	4,4	4,3 [†]

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes seulement ($p < 0,05$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$) et de l'estimation pour les femmes ($p < 0,05$)

† catégorie de référence

1. Représente la réponse moyenne pour chacune des catégories allant de 1 (tout à fait d'accord) à 5 (entièrement en désaccord). Par exemple, une moyenne de 1,5 signifie que la réponse moyenne se situe entre la catégorie « tout à fait d'accord » et la catégorie « d'accord ».

Note : Les intervalles de confiance ne sont pas montrés, mais ils peuvent être fournis sur demande.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.